

## COMITÉ D'AUDITION LEADER

Compte-rendu de la réunion du 13 septembre 2021

	Collège public	Collège privé
<b>Présents</b>	ABITANTE Nicolas DE MOUSTIER Philibert	BAUBE Dominique BLANCHARD Pierre
<b>VOTANTS</b> ⇒ 5 publics ⇒ 5 privés	DRAY Daniel DUMOULIN François GUERZOU Abderhamane	CHERON Yves D'ARRENTIERES Delphine VAN WIJCK Clément
<b>Présents NON VOTANTS</b>		ALLART Gérard TAUZIEDE Christian
<b>Excusés</b>	DROUIN François PICHERY Thierry	MACHARD Christophe OCANA Annie PICHOT Marie-Thérèse

Assistaient également : BRIDOUX François-Xavier (chargé de mission Patrimoine historique et culturel au PNR)  
GABRY Florence (Présidente de l'Office de tourisme communautaire Royaumont – Carnelle – Pays de France),  
KLINGELSMIDT Florian (Animateur LEADER), MARREC Bérénice (chargée de mission à la Région Hauts-de-France)

- M. DRAY, Vice-président du GAL, introduit la réunion. Il excuse M. GUERZOU, Président du GAL, qui arrivera avec quelques minutes de retard. Il rappelle qu'à l'ordre du jour est prévu l'audition de trois porteurs de projets pour avis préalable.

### 1 – Avis préalable sur un projet (voir fiche de présentation en annexe II)

<b>Intitulé du projet :</b>	Chantilly, le Rocher des Trésors
<b>Porteur :</b>	Association Chantilly-Senlis Tourisme
<b>Localisation :</b>	Chantilly
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

- Accueil des deux orateurs :  
- Frédéric NANCEL, Président (en visioconférence) ;  
- Pierre BLANCHARD, Administrateur
- Rappel de la durée d'audition : 25 minutes, réparties équitablement entre présentation et échanges avec la salle.

[M. GUERZOU rejoint la réunion.]

⇒ **Présentation du projet** (voir support de présentation en annexe III)

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources (montants proratisés) :	
Création du spectacle	220 380 €	<i>- Subventions publiques (74 %) :</i>	
Communication	17 100 €	Ministère de la culture DRAC	4 681,85 €
Location des espaces et droits musicaux	88 000 €	Région Hauts-de-France	70 227,70 €
		Département de l'Oise	18 727,39 €
		Ville de Chantilly	18 727,39 €
		CCAC	23 409,23 €
		CCSSO	2 340,92 €
		Ville de Senlis	2 340,92 €
		<b>LEADER (31 %)</b>	<b>100 000 €</b>
		<i>- Fonds privés (26 %) :</i>	
		Sponsors	51 968,50 €
		Autofinancement	33 056,11 €
<b>TOTAL :</b>	<b>325 480 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>325 480 €</b>

Dépenses hors assiette LEADER (à titre indicatif) :	
Prestations techniques, logistique, matériel et fournitures	256 766 €
TVA	112 949 €
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (TTC) :</b>	<b>695 195 €</b>

Le plan de financement ci-dessus applique une proratisation de la totalité des financements du projet pour les rapporter à l'assiette de dépenses présentée dans le cadre de la demande d'aide LEADER. Il pourra être amené à évoluer, en concertation avec les autres financeurs, par exemple en scindant le projet en 2 opérations distinctes ayant chacune des financeurs différents.

⇒ **Questions-réponses :**

- Mme BAUBE demande si un parking vélo sécurisé est prévu pour l'évènement. M. NANCEL répond qu'il n'y a pas de parking vélo spécifique prévu, mais qu'en revanche un périmètre de sécurité sera mis en place autour du château, avec beaucoup de personnel pour s'assurer qu'aucune dégradation du site ne soit commise.
- Mme D'ARRENTIERES pose la question de la pollution sonore et lumineuse et du dérangement éventuel de la faune que le spectacle (et notamment les feux d'artifice) pourrait occasionner. M. NANCEL estime que les impacts restent limités et ne dépassent pas le dérangement habituel à proximité d'une agglomération.
- M. KLINGELSCHMIDT détaille les remarques et recommandations du comité technique consulté en amont (voir diapo 6 – Diaporama présenté lors du comité en annexe I).

[M. NANCEL et M. BLANCHARD quittent la salle. M. DUMOULIN sort également de la salle en raison de ses fonctions d'administrateur au sein de l'association Chantilly-Senlis Tourisme.]

⇒ **Évaluation du projet** (voir grille de sélection en annexe IV)

- Remplissage de la grille de sélection et échanges relatifs aux critères :

Critères	N°	Remarques
<b>Généraux</b> = 12/16  <b>Bonus pour porteur de projet privé</b> = 0/2	❶	- Fiche-action 1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager - Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de la fiche-action, qui prévoit notamment le soutien à « la création de nouveaux évènements ou animations autour de la valorisation des patrimoines, avec un rayonnement au moins à l'échelle du Parc Naturel Régional »
	❷	- La communication sur le spectacle a été très large et devrait amener un nombre important de visiteurs extérieurs au territoire. Au-delà de la fréquentation du spectacle proprement dit, des retombées en terme d'image sont également attendues pour le château et la ville de Chantilly. - Le projet n'étant pas pérenne, il n'est pas directement créateur d'emplois. Des retombées indirectes sont néanmoins escomptées pour les professionnels du tourisme. - Le coût est élevé pour un évènement ponctuel. Il serait intéressant de pérenniser une partie du spectacle afin de rentabiliser cet investissement.
	❸	Aucun effort particulier n'a été consenti pour réduire l'impact environnemental de l'évènement. Néanmoins, le projet n'a pas un impact majeur sur l'environnement qui justifierait d'attribuer la note 0 à ce critère.
	❹	Le projet se démarque par sa portée et par l'utilisation conjointe du vidéo mapping, d'un récit historique porté par des voix d'acteurs, de la pyrotechnie et d'un spectacle équestre.
	❺	Le projet a un rayonnement très large (communication dans des médias nationaux) et met en valeur l'un des sites touristiques majeurs du territoire.
	❻	Le projet bénéficie d'un très large partenariat. Par son calendrier et ses tarifs, il s'adresse aussi bien aux habitants qu'aux touristes. Des mesures spécifiques sont prévues pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
	❼	La qualité technique du projet semble faire consensus. Le large partenariat financier réuni permet d'assurer sa viabilité économique. Le coût de certaines prestations est néanmoins jugé élevé.
<b>Spécifiques</b> = 7/8	(A)	Le château de Chantilly est un site patrimonial majeur du territoire.
	(B)	L'accessibilité des personnes en situation de handicap a été prise en compte. D'un point de vue temporel, l'ouverture au public reste relativement réduite (4 jours).
	(C)	Les supports de communication sont de qualité. La page présentant l'évènement sur le site internet de l'office de tourisme est traduite en de nombreuses langues. Il serait toutefois intéressant de prévoir la traduction du spectacle en lui-même (doublage ou sous-titrage).
	(D)	La communication du projet sur le web a été très large.
	(E)	Ce critère n'est pas applicable à ce type de projet et n'a donc pas été évalué.

⇒ **Note finale et observations générales :**

- Le projet obtient une note de 19/24, avec 0 point bonus, ce qui rapporte la note finale à **20,5/26**.
- Avec ce score, le projet obtient un **avis préalable favorable**.
- Par ailleurs, le Comité :
  - recommande d'envisager une pérennité au projet, par exemple en projetant à intervalle régulier le vidéo mapping créé pour l'évènement, ou en filmant le spectacle et en diffusant ensuite largement ce film;
  - recommande la traduction du spectacle, en anglais au moins, par doublage ou sous-titrage ;
  - demande au porteur de mener une réflexion approfondie sur l'impact environnemental de l'évènement (transport des spectateurs, pollution de l'air, bruit et pollution lumineuse des feux d'artifice...), en vue de mettre en place des mesures de réduction des impacts lors d'évènements futurs.

[M. BLANCHARD et M. DUMOULIN regagnent la salle.]

## 2 – Avis préalable sur un projet (voir fiche de présentation en annexe V)

<b>Intitulé du projet :</b>	Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours « Voyage au temps des premiers rois de France »
<b>Porteur :</b>	Ville de Senlis
<b>Localisation :</b>	Senlis
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

- Accueil de l'orateur : Jean-Pierre NGUYEN, Adjoint au maire.
- Rappel de la durée d'audition : 25 minutes, réparties équitablement entre présentation et échanges avec la salle.

### ⇒ **Présentation du projet** (voir diaporama en annexe VI)

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Mission de préprogrammation	64 950 €	- Subventions publiques (80 %) :	
		Région Hauts-de-France	10 392 €
		<b>LEADER (64 %)</b>	<b>41 568 €</b>
		- Fonds privés (20 %) :	
		Autofinancement	12 990 €
<b>TOTAL :</b>	<b>64 950 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>64 950 €</b>

### ⇒ **Questions-réponses :**

- Mme BAUBE demande le nombre de sites patrimoniaux concernés par le parcours. M. NGUYEN répond qu'il prévoit une dizaine de sites (église St-Pierre, cathédrale, château royal, prieuré St-Maurice, sous-sol du Musée de la Vénerie, Musée d'Art et d'Archéologie, chapelle St-Frambourg, arènes, lycée St-Vincent, Hôtel du Vermandois).
- Mme BAUBE demande également sous quelle forme se feront les visites. M. NGUYEN répond que plusieurs modalités sont possibles et pourront éventuellement se cumuler : accompagnement par un guide, par une application smartphone, par des dispositifs multimédias in situ...
- M. DE MOUSTIER souhaite savoir si un personnage historique a été identifié pour servir de support à la narration. Il remarque que l'intitulé du parcours mets en avant les « rois de France » alors que les reines, comme Anne de Kiev, ont aussi joué un rôle majeur dans l'histoire de la ville. M. NGUYEN explique que la narration s'appuiera vraisemblablement sur plusieurs personnages et convient que les reines devraient y trouver leur place.
- Mme GABRY demande quelle sera la durée du parcours, et s'il est possible d'accéder à Senlis en transports en commun. M. NGUYEN explique que la durée précise n'est pas fixée, mais que l'objectif du projet est que les visiteurs passent une nuit sur le territoire. Concernant l'accès en transports en commun, la ville possède une gare routière bien desservi. L'accès est possible en bus, taxi ou vélo depuis la gare de Chantilly. Une ligne de bus relie aussi Senlis à Roissy.
- Mme D'ARRENTIERES demande si des aménagements in situ sont prévus. M. NGUYEN répond que des panneaux d'interprétation sont d'ores et déjà programmés à l'intérieur et à l'extérieur des sites, et que d'autres dispositifs plus innovants seront proposés par le bureau d'études choisi.
- M. KLINGELSCHMIDT détaille les remarques et recommandations du comité technique consulté en amont (voir diapo 9 – Diaporama présenté lors du comité en annexe I).

[M. NGUYEN quitte la réunion.]

⇒ **Évaluation du projet** (voir grille de sélection en annexe VII)

- Remplissage de la grille de sélection et échanges relatifs aux critères :

Critères	N°	Remarques
<b>Généraux</b> = 15/16	❶	- Fiche-action 1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager - Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de la fiche-action.
	❷	- Le projet, par son ambition et la valeur patrimoniale des sites concernés, devrait avoir un impact significatif sur la fréquentation touristique du territoire. - Des créations d'emploi sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre future du projet (accueil, guidage, sécurité, entretien...) - Le coût de l'étude est jugé raisonnable au regard des ambitions du projet.
	❸	Le projet implique des actions de préservation et de restauration des monuments concernés, qui auront un impact positif sur le cadre paysager de la ville.
	❹	Le parcours, par la richesse et la diversité des sites inclus (y compris des sites privés), sera sans équivalent sur le territoire. Le projet vise à développer des méthodes de médiation innovantes, utilisant les plus récentes technologies disponibles. Le large partenariat public/privé réuni dans le comité de pilotage du projet est aussi un facteur d'innovation.
	❺	Senlis possède un fort potentiel touristique en grande partie inexploité. Le projet devrait permettre d'accroître significativement le rayonnement touristique de la ville.
	❻	Le projet rassemble un grand nombre de partenaires très divers (collectivités et autres organismes publics, entreprises, associations, fonds de dotation...) Des mesures sont prévues pour impliquer la population, les commerçants et les associations locales dans la conception du projet.
	❼	La qualité technique du projet est démontrée. Néanmoins, le comité technique a souligné la nécessité de prendre en compte, au-delà de la dimension culturelle, l'expérience du visiteur dans sa globalité (accès, stationnement, aménagement urbain, hébergement-restauration..)
<b>Bonus pour porteur de projet privé</b> = 0/2		
<b>Spécifiques</b> = 6,5/6,5	(A)	Le parcours se situe dans le secteur sauvegardé de Senlis, qui est un élément de patrimoine majeur du territoire. Tous les sites du parcours sont classés monuments historiques.
	(B)	Le parcours sera accessible toute l'année.
	(C)	Des supports qualitatifs sont prévus, intégrant une traduction en anglais.
	(D)	Ce critère n'est pas évalué, car jugé non pertinent pour une étude.
	(E)	Ce critère n'est pas applicable à ce type de projet et n'a donc pas été évalué.

⇒ **Note finale et observations générales :**

- Le projet obtient une note de 21,5/22,5, avec 0 point bonus, ce qui rapporte la note finale à **25/26**.
- Avec ce score, le projet obtient un **avis préalable favorable**.

Par ailleurs, le Comité :

- préconise la conception d'une visite virtuelle des sites inaccessibles aux personnes à mobilité réduite ;
- recommande au porteur de prendre en compte l'expérience du visiteur dans sa globalité, en intégrant notamment au projet une réflexion sur les questions d'accès, de stationnement, d'aménagement urbain, d'hôtellerie-restauration...

### 3 – Avis préalable sur un projet (voir fiche de présentation en annexe VIII et présentation détaillée en annexe IX)

<b>Intitulé du projet :</b>	Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables
<b>Porteur :</b>	M. Frédéric GAMBLIN
<b>Localisation :</b>	Lamorlaye
<b>Fiche-action :</b>	3. Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural

- Accueil des deux orateurs : Frédéric GAMBLIN et Nicolas CHAPLAIS.
- Rappel de la durée d'audition : 25 minutes, réparties équitablement entre présentation et échanges avec la salle.

⇒ **Présentation du projet** (voir diaporama en annexe X)

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux de bâtiment	141 668,96 €	- Subventions publiques :	
Aménagements extérieurs	27 288,66 €	Conseil départemental de l'Oise (10 %)	19 000,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	12 092,95 €	<b>LEADER (38 %)</b>	<b>75 000,00 €</b>
Equipements intérieurs	14 779,54 €	- Autofinancement (52 %) :	101 830,11 €
<b>TOTAL :</b>	<b>195 830,11 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>195 830,11 €</b>

Dépenses hors assiette LEADER (à titre indicatif) :	
Acquisition immobilière	100 000,00 €
TVA	24 504,52 €
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (TTC) :</b>	<b>320 334,63 €</b>

⇒ **Questions-réponses :**

- M. DUMOULIN souhaite plus de précisions sur l'idée de création de services mutualisés. M. GAMBLIN explique qu'au démarrage du projet, ils ont été surpris de constater l'absence sur le territoire de services tels qu'une conciergerie ou une blanchisserie adaptées aux besoins des propriétaires de gîte. Ils ont donc pris contact avec d'autres acteurs du tourisme à proximité et ont constitué un groupe de personnes intéressées pour créer ces services. Ce projet, qui reste à concrétiser, pourrait déboucher à terme sur la création d'une entreprise dédiée.
- M. DUMOULIN demande également quel mode de chauffage est prévu. M. GAMBLIN répond qu'ils ont opté pour un chauffage électrique à inertie sèche, qui est le mieux adapté aux besoins très fluctuants liés à l'activité d'hébergement touristique.
- Mme BAUBE demande quels seront les tarifs et précise que les cyclotouristes ont généralement un budget faible pour leur hébergement. M. GAMBLIN répond que les prix se situeront entre 680 et 730 € la semaine, la location se faisant de préférence pour au moins deux nuitées. Un tarif préférentiel et la possibilité de rester une seule nuit seront néanmoins consentis aux cyclotouristes.
- En réponse à une question de M. DE MOUSTIER, M. GAMBLIN précise que l'accès au 1er étage se fera par un escalier intérieur situé au centre du bâtiment.
- En réponse à une question de M. ALLART, M. GAMBLIN explique que le terrain est situé dans le quartier du Lys, mais suffisamment proche du centre-ville de Lamorlaye pour se rendre à pied ou à vélo dans les commerces.
- M. KLINGELSCHMIDT demande, au nom du comité technique, pourquoi les labels Cheval Etape et Tourisme et Handicap ne sont pas visés. M. GAMBLIN n'a pas encore étudié le cahier des charges du label Cheval Etape. Pour le label Tourisme et Handicap, il explique que son obtention est un objectif et que tout le gîte du rez-de-chaussée a été conçu pour être accessible aux personnes à mobilité réduite. Néanmoins, les exigences du label vont plus loin, et certaines pourraient générer un coût prohibitif pour l'économie du projet (par exemple l'obligation d'avoir une cuisine entièrement utilisable en toute autonomie par une personne en situation de handicap). A ce stade, M. GAMBLIN préfère donc ne pas s'engager sur l'obtention de ce label.

- M. DE MOUSTIER demande comment sera géré l'accueil des visiteurs. M. GAMBLIN répond qu'ils le géreront principalement eux-mêmes dans un premier temps, mais qu'ils souhaitent dès que possible recourir à une conciergerie, lorsque celle-ci sera créée. Des prestations seront aussi confiées à l'organisme d'insertion Créneau Emploi, avec le souhait que la même personne puisse réaliser à la fois le ménage et l'accueil des hôtes.
- M. KLINGELSCHMIDT détaille les remarques et recommandations du comité technique consulté en amont (voir diapo 12 – Diaporama présenté lors du comité en annexe I). En réponse, M. GAMBLIN précise :
  - qu'un espace extérieur privatif est prévu pour chacun des deux gîtes ;
  - que les gîtes seront reliées à la fibre optique et que des bureaux seront installés dans les chambres de manière à permettre le télétravail pour les visiteurs qui le souhaitent ;
  - que des prestations additionnelles telles qu'une offre de massage ou la fourniture de produits locaux sont bien prévues.

[M. GAMBLIN et M. CHAPLAIS quittent la réunion.]

⇒ **Évaluation du projet** (voir grille de sélection en annexe XI)

- Remplissage de la grille de sélection et échanges relatifs aux critères :

Critères	N°	Remarques
<b>Généraux</b> = 15/16	❶	Fiche-action 3. Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural
	❷	- Le projet répond à un manque de gîtes bien identifié sur le territoire. - Par les prestations proposées et par l'idée de création de services mutualisés, le projet sera générateur de retombées économiques pour d'autres acteurs du territoire. - Le projet sera créateur d'emploi pour l'entretien, l'accueil et la blanchisserie notamment. - Le coût des investissements est élevé au regard du chiffre d'affaires prévu.
	❸	Le projet prévoit des mesures de réduction des impacts environnementaux et une sensibilisation des visiteurs à ces impacts et aux bons gestes à adopter.
	❹	Le projet innove par sa forte prise en compte des trois dimensions du développement durable, avec notamment la proposition d'une offre de « vacances solidaires », inconnue à ce jour sur le territoire.
	❺	Il n'y a pas à proximité d'autre hébergement de ce type et offrant les mêmes services. La localisation à proximité de grands itinéraires touristiques est favorable au développement du tourisme itinérant.
	❻	Avec son accessibilité aux personnes à mobilité réduite et son offre sociale, le projet fait un effort significatif pour permettre à tout type de public de venir en séjour sur le territoire.
	❼	La qualité technique et la viabilité économique du projet sont démontrées. Le retour sur investissement est cependant très long, comme c'est souvent le cas pour les projets de gîte nécessitant des travaux de gros œuvre.
<b>Spécifiques</b> = 6,5/6,5	(A)	Le classement 2 épis de Gîtes de France est visé.
	(B)	Le projet prévoit un site internet dédié ainsi qu'une inscription sur différentes plateformes de réservation.
	(C)	Une offre de produits locaux sera proposée aux visiteurs. Néanmoins le porteur a peu détaillé la manière dont les sites touristiques et produits locaux seront valorisés lors de l'accueil des visiteurs.
	(D)	L'adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » est prévue.
	<b>Bonus</b> =2/6	<b>Bonus</b> L'obtention du label Accueil vélo est visée.

⇒ **Note finale et observations générales :**

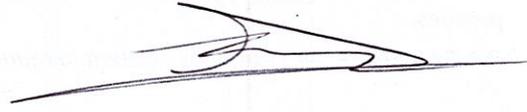
- Le projet obtient une note de 24,5/26, avec 4 point bonus, ce qui rapporte la note finale à **26/26**.
- Avec ce score, le projet obtient un **avis préalable favorable**.  
Par ailleurs, le Comité :
  - souhaite souligner son intérêt pour la démarche sociale proposée à destination des familles ne pouvant habituellement partir en vacances ;
  - encourage le porteur à aller au bout de la démarche de création de services mutualisés (conciergerie, blanchisserie...)

**En l'absence de questions diverses, la séance est levée.**

Fait à Orry-la-Ville, le 11 octobre 2021

Le Président,

Abderhamane GUERZOU



## **ANNEXES**

- I – Diaporama présenté lors de la réunion
- II – Fiche de présentation du projet « Chantilly, le Rocher des Trésors »
- III – Support de présentation du projet « Chantilly, le Rocher des Trésors »
- IV – Grille de sélection complétée pour le projet « Chantilly, le Rocher des Trésors »
- V – Fiche de présentation du projet « Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours Voyage au temps des premiers rois de France »
- VI – Diaporama de présentation du projet « Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours Voyage au temps des premiers rois de France »
- VII – Grille de sélection complétée pour le projet « Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours Voyage au temps des premiers rois de France »
- VIII – Fiche de présentation du projet « Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables »
- IX – Présentation détaillée du projet « Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables »
- X – Diaporama de présentation du projet « Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables »
- XI – Grille de sélection complétée pour le projet « Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables »

Contact : Florian KLINGELSCHMIDT, animateur LEADER

06 27 69 66 15 / 03 44 63 65 65 / [f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr)

# COMITÉ D'AUDITION LEADER

GAL Parc naturel régional Oise – Pays de France



Région  
Hauts-de-France

Le GAL Parc Naturel Régional Oise – Pays de France est cofinancé par le Fonds européen agricole de développement rural dans le cadre du programme de développement rural de Picardie. L'Europe investit dans les zones rurales.



# Sommaire

## AUDITION DE PROJETS :

- 1 – « Chantilly, le Rocher des Trésors »  
par Chantilly-Senlis Tourisme
- 2 – Mission de préprogrammation et d'étude  
pour le parcours « Voyage au temps des premiers  
rois de France » par la ville de Senlis
- 3 – « Les ECO-LOGIS, hébergements  
touristiques durables » par M. Frédéric GAMBLIN

# « CHANTILLY, LE ROCHER DES TRÉSORS » par Chantilly-Senlis Tourisme





# I – Chantilly, le Rocher des Trésors

<b>Intitulé du projet :</b>	Chantilly, le Rocher des Trésors
<b>Porteur de projet :</b>	Association Chantilly-Senlis Tourisme
<b>Localisation :</b>	Chantilly
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager



# I – Chantilly, le Rocher des Trésors

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources (montants proratisés) :	
Création du spectacle	220 380 €	- Subventions publiques (74 %) :	
Communication	17 100 €	Ministère de la culture DRAC	4 681,85 €
Location des espaces et droits musicaux	88 000 €	Région Hauts-de-France	70 227,70 €
		Département de l'Oise	18 727,39 €
<b>TOTAL ÉLIGIBLE :</b>	<b>325 480 €</b>	Ville de Chantilly	18 727,39 €
		CCAC	23 409,23 €
		CCSSO	2 340,92 €
		Ville de Senlis	2 340,92 €
		<b>LEADER (31 %)</b>	<b>100 000,00 €</b>
		- Fonds privés (26 %) :	
		Sponsors	51 968,50 €
		Autofinancement	33 056,11 €
		<b>TOTAL :</b>	<b>325 480 €</b>

Dépenses hors assiette LEADER (à titre indicatif) :	
Prestations techniques, logistique, matériel et fournitures	256 766 €
TVA	112 949 €
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (TTC) :</b>	<b>695 195 €</b>



# I – Chantilly, le Rocher des Trésors

## ➡ Observations du Comité technique sur le projet :

- Avis globalement positif sur le projet
- La qualité technique des prestations prévues semble très bonne.
- Coût élevé au regard de la durée de vie du projet. Est-il possible de rejouer le spectacle lors d'autres occasions ou de réutiliser le vidéomapping indépendamment du reste du spectacle ?

*Ont répondu : Région Hauts-de-France, équipe technique du PNR*

**MISSION DE PRÉPROGRAMMATION ET  
D'ÉTUDE POUR LE PARCOURS « VOYAGE AU  
TEMPS DES PREMIERS ROIS DE FRANCE »  
par la ville de Senlis**



## II – Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours « Voyage au temps des premiers rois de France »

<b>Intitulé du projet :</b>	Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours « Voyage au temps des premiers rois de France »
<b>Porteur de projet :</b>	Ville de Senlis
<b>Localisation :</b>	Senlis
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

### Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Mission de préprogrammation	64 950 €	- Subventions publiques (80 %) :	
		Région Hauts-de-France (16 %)	10 392 €
		<b>LEADER (64 %)</b>	<b>41 568 €</b>
		- Autofinancement (20 %)	12 990 €
<b>TOTAL :</b>	<b>64 950 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>64 950 €</b>



## II – Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours « Voyage au temps des premiers rois de France »

### ➡ Observations du Comité technique sur le projet :

- Avis positif, projet structurant pour le territoire car Senlis possède un fort potentiel touristique encore largement inexploité.
- Projet à faire grandir à terme à l'échelle intercommunale, en cohérence avec la compétence tourisme de la CC.
- Veiller à bien prendre en compte, au-delà de la dimension culturelle, l'expérience du visiteur dans son ensemble (accès, stationnement, aménagement urbain, hébergement-restauration...)

*Ont répondu : Oise Tourisme, Région Hauts-de-France, équipe technique du PNR*

**« LES ECO-LOGIS, HÉBERGEMENTS  
TOURISTIQUES DURABLES »  
par M. Frédéric GAMBLIN**



## III – Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables

<b>Intitulé du projet :</b>	Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables
<b>Porteur de projet :</b>	M. Frédéric GAMBLIN
<b>Localisation :</b>	Lamorlaye
<b>Fiche-action :</b>	3. Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural

Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux de bâtiment	141 668,96 €	- Subventions publiques (48 %) :	
Aménagements extérieurs	27 288,66 €	Conseil départemental de l'Oise (10 %)	19 000,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	12 092,95 €	<b>LEADER (38 %)</b>	<b>75 000,00 €</b>
Equipements intérieurs	14 779,54 €	- Autofinancement (52 %)	101 830,11 €
<b>TOTAL ÉLIGIBLE :</b>	<b>195 830,11 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>195 830,11 €</b>

### Dépenses hors assiette LEADER (à titre indicatif) :

Acquisition immobilière	100 000,00 €
TVA	24 504,52 €
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (TTC) :</b>	<b>320 334,63 €</b>



## III – Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables

### ➡ Observations du Comité technique sur le projet :

- Avis globalement positif
- Une candidature au label Tourisme & Handicap serait intéressante.
- Proximité de la Route d'Artagnan et label Cheval Etape non cités.
- La dimension environnementale pourrait être renforcée (meilleure performance thermique, production d'énergie renouvelable sur place...) Se renseigner sur les possibilités d'accompagnement financier par l'ADEME.
- Réfléchir aux prestations annexes qui pourraient être proposées (par exemple : espace de travail pour les télétravailleurs, plateaux repas à base de produits locaux, offres de soins / bien-être...)

# QUESTIONS DIVERSES

# Merci de votre attention

## **Vous avez connaissance d'un projet ?**

*Le porteur du projet doit prendre contact avec l'animateur LEADER le plus tôt possible.*

- **Contact :**

Florian KLINGELSCHMIDT

Animateur LEADER

Parc naturel régional Oise – Pays de France

Tél : 06 27 69 66 15 / 03 44 63 65 65

[f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr](mailto:f.klingelschmidt@parc-oise-paysdefrance.fr)



Parc  
naturel  
régional

Oise - Pays de France

## FICHE DE PRESENTATION D'UN PROJET LEADER

Comité d'audition du 13 septembre 2021

<b>Intitulé du projet :</b>	Chantilly Le Rocher des Trésors
<b>Porteur :</b>	Association Chantilly Senlis Tourisme
<b>Localisation :</b>	Chantilly
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

### Description du projet :

Dans la tradition des grands spectacles comme les Nuits de feu de Chantilly, ce nouveau spectacle son et lumière combine vidéo mapping monumental, volet pyrotechnique et spectacle vivant avec comédiens et chevaux.

Le spectacle propose plusieurs tableaux retraçant l'épopée du château depuis l'existence d'un rocher émergeant des marécages, l'évolution d'une demeure au gré des familles du Bouteiller de Senlis, des Montmorency aux Bourbon Condé et jusqu'à la somptueuse fête en l'honneur de Louis XIV organisée par Vatel il y aura 350 ans.

L'évènement aura lieu du 17 au 20 septembre 2021, avec en point d'orgue les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre. 10 000 à 14 000 spectateurs sont attendus. L'ambition du projet est de faire connaître le territoire et d'apporter une activité supplémentaire aux acteurs du tourisme, hébergeurs, restaurateurs et commerçants. D'autres spectacles basés sur le même principe sont envisagés à l'occasion de dates anniversaires de l'histoire du domaine de Chantilly.

### Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources (montants proratisés) :	
Création du spectacle	220 380 €	<i>- Subventions publiques (74 %) :</i>	
Communication	17 100 €	Ministère de la culture DRAC	4 681,85 €
Location des espaces et droits musicaux	88 000 €	Région Hauts-de-France	70 227,70 €
		Département de l'Oise	18 727,39 €
		Ville de Chantilly	18 727,39 €
		CCAC	23 409,23 €
		CCSSO	2 340,92 €
		Ville de Senlis	2 340,92 €
		<b>LEADER (31 %)</b>	<b>100 000 €</b>
		<i>- Fonds privés (26 %) :</i>	
		Sponsors	51 968,50 €
		Autofinancement	33 056,11 €
<b>TOTAL :</b>	<b>325 480 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>325 480 €</b>

Dépenses hors assiette LEADER (à titre indicatif) :	
Prestations techniques, logistique, matériel et fournitures	256 766 €
TVA	112 949 €
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (TTC) :</b>	<b>695 195 €</b>

## LE PROJET

<b>Localisation et portée géographique</b>	Domaine de Chantilly Portée locale, départementale, régionale, nationale Nord Val d'oise et Sud de l' Oise
<b>Description synthétique du projet</b>  <i>Expliquer :</i> - <i>Le contexte : comment est venue l'idée du projet</i> - <i>Le concept : en quoi consiste le projet</i> - <i>Les moyens : quels sont concrètement les actions et investissements prévus</i>  <i>Un support de présentation existant peut être joint à la fiche si besoin.</i>	Dans la tradition des grands spectacles comme les Nuits de feu de Chantilly, ce nouveau spectacle son et lumière combine vidéo mapping monumentale et pyrotechnique sur l' histoire du château depuis les origines jusqu' à l' incroyable fête organisée pour Louis XIV par son cousin le Grand Condé et orchestrée par le célèbre Vatel, maître des festivités et des évènements.  Le spectacle propose plusieurs tableaux retraçant l' épopée du château depuis l' existence d' un rocher émergeant des marécages, l' évolution d' une demeure au gré des familles du Bouteiller de Senlis, des Montmorency au Bourbon Condé et jusqu' à la somptueuse fête en l' honneur de Louis XIV organisée par Vatel il y aura 350 ans.  Nombre de participants prévus pour l' encadrement de la manifestation: 100 à 200 personnes  Nombre de spectateurs attendus: 10000 à 14000 personnes  Politique tarifaire envisagée par personne: gratuit pour les moins de 7 ans, 7 € pour tarif réduit et les 7 à 25 ans et 14 € pour plein tarif pour les plus de 25 ans. Développement de la manifestation: Local, Départemental, Régional, National
<b>Objectifs du projet et lien avec la stratégie du GAL</b>	Relance de l' économie locale très impactée par la pandémie, notamment les hébergeurs et restaurateurs mais aussi les organisateurs de manifestations et les activités connexes.
<b>Partenaires et leur implication (conseil technique, soutien financier, aide en nature...)</b>	Public: Communautés de communes de l' Aire Cantillienne, de Senlis Sud Oise, villes de Chantilly et Senlis, Département de l' Oise, Région Hauts de France, Etat.  Privé: Entreprises locales, régionales (Banques, Sociétés)  offices de tourisme de Roissy et Paris
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Démarrage du projet (= 1 <sup>ère</sup> dépense engagée) : Billetterie à compter du 3 juillet 2021 Achèvement du projet (= dernière facture soldée) : octobre 2021  Préciser le phasage le cas échéant : Du 17 au 20 septembre 2021 avec en point d' orgue les journées du patrimoine des 18 et 19 septembre 2021

<p><b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR</b></p>	<p>Quelles retombées économiques le projet devrait-il générer ?  <i>(nombre d'emplois créés/maintenus, richesses ou revenus créés, impact attendu sur la fréquentation touristique, effet d'entraînement sur d'autres activités...)</i></p> <p>L' essence même du projet est basé sur le développement économique, faire connaître notre territoire, apporter une activité supplémentaire à nos acteurs du tourisme, hébergeurs, restaurateurs, commerce local, Nous allons essentiellement faire appel à des entreprises locales /régionales. Participeront aussi des organismes de formation professionnelles comme l' Hébergement touristique de Senlis.</p> <p>En quoi le projet répond-il à une demande, à un manque ?</p> <p>Le projet s' inscrit dans la mémoire d' anciennes manifestations comme les nuits de feux de Chantilly ou les rendez-vous de septembre de Senlis pour lesquelles de nombreuses années après nous recevons encore des</p>
<p><b>Respect de l'environnement</b></p>	<p>Quel sera l'impact du projet sur l'environnement (<i>climat, biodiversité, milieux et ressources naturels...</i>) et quelles mesures sont prévues pour limiter cet impact ?</p> <p>Cet aspect fera-t-il l'objet d'une valorisation ou sensibilisation auprès du public ?</p> <p>Le projet se déroule en extérieur sur des espaces recevant déjà du public. Pas de travaux nécessaires impactant l' environnement.</p> <p>Les parkings sont dimensionnés pour accueillir le nombre de visiteurs envisagé. Une zone est prévue pour installer des sièges pour une partie du public.</p>
<p><b>Innovation</b></p>	<p>En quoi le projet est-il innovant, se démarque-t-il de ce qui existe déjà sur le territoire du Parc naturel régional (<i>en termes de concept, procédé, méthode, partenariat...</i>) ?</p> <p>Le projet consiste en un spectacle son et lumière associé à un volet pyrotechnique auquel s' ajoute un spectacle vivant avec comédiens et chevaux.</p>
<p><b>Communication et public cible</b></p>	<p>Comment prévoyez-vous de faire connaître votre projet ?  <i>(supports de communication, internet, médias, évènement, réseaux spécifiques...)</i></p> <p>Les offices de tourisme de Chantilly-Senlis, de Roissy et Paris seront partenaires de communication. Tous les moyens de communication que nous utilisons en permanence (Sites, réseaux sociaux, news letters, médias...)</p> <p>Quel est le public cible ? (<i>donnez des indications qualitatives et quantitatives</i>)</p> <p>Le projet prévoit-il des mesures d'adaptation spécifiques à certains types de public ?</p> <p>Catégories de public concernés: Tous les publics, familial, jeune, public d' entreprises et associatif dont caritatif.</p> <p>Public professionnel pour la soirée du 20/09/2021</p>
<p><b>Suite donnée au projet</b></p>	<p>S'il s'agit d'un projet pérenne, quelles sont les modalités de fonctionnement prévues (financement, gestion, entretien...)?</p> <p>Le projet n' est pas pérenne.</p> <p>Quelle évolution ou quelles autres actions sont envisagées à plus long terme ?</p> <p>D' autre spectacles basés sur le même principe sont envisagés à l' occasion de dates anniversaires de l' histoire du domaine de Chantilly.</p>



Château de Chantilly  
INSTITUT DE FRANCE

Holymage

Présentent



CHANTILLY-SENLIS  
La rencontre de la Nature  
et de l'Histoire

PROJECTION MONUMENTALE ET FEUX D'ARTIFICE

# CHANTILLY, LE ROCHER DES TRÉSORS



VENEZ CÉLÉBRER LES 350 ANS DE **LA FÊTE DE VATEL**

LES **17, 18 19** ET **20**  
**SEPTEMBRE 2021**

Avec la participation de Franck FERRAND & Guy SAVOY  
Réservation obligatoire sur [chantilly-senlis-tourisme.com](http://chantilly-senlis-tourisme.com)  
ou [placeminute.com](http://placeminute.com) ou [chateaudechantilly.fr](http://chateaudechantilly.fr)

## EDITO

### LA TRANSMISSION DE L'HISTOIRE C'EST AVANT TOUT UN ACTE D'AMOUR POUR LE PUBLIC !

**Après le succès populaire en 2019 du spectacle du Tricentenaire des Grandes Ecuries de Chantilly, la Fondation de Son Altesse l'Aga Khan et l'Institut de France ont tout de suite imaginé célébrer un autre anniversaire, celui des 350 ans de cette incroyable fête organisée par François Vatel à Chantilly avec la cour de Versailles qui envahit pendant trois jours le château du Grand Condé et bien sûr comme invité d'honneur son cousin Louis XIV !**

Sans hésiter, l'Office du Tourisme Chantilly-Senlis a accepté d'assumer, en partenariat avec le château de Chantilly et Holymage, le créateur visuel du spectacle du Tricentenaire des Grandes Ecuries, la production de ce nouveau spectacle inédit " Chantilly, le Rocher des Trésors ".

Holymage a réuni les meilleurs talents pour magnifier la beauté du château de Chantilly et son histoire. De la musique, des chevaux de lumière, des chorégraphies, des images monumentales, des feux d'artifice.

Ce spectacle s'inscrit dans la dynamique de relance du tourisme culturel de la destination du sud de l'Oise, et rend hommage indirectement à tous ces métiers qui sont au service de l'art de vivre à la française, lourdement impactés par la crise sanitaire sans précédent que nous connaissons depuis début 2020.

Il faut ici remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de ce spectacle. Combien de fois avons-nous failli jeter l'éponge....

Mais quand vous recevez le soutien de vos proches et de tous vos amis au rang desquels Franck Ferrand et Guy Savoy, de toute l'équipe du château et des partenaires publics et privés, pour vous dire de ne pas lâcher... parce que le projet est beau, fort, valorisant pour notre destination toute entière de Chantilly Senlis, participe à la relance de l'économie du tourisme, raconte un pan de notre histoire par la création artistique où la technologie est au service de l'émotion... là avec toute l'équipe de production on y croit et on avance.

Et on avance parce que les acteurs du projet avec en premier lieu Holymage, créateur visuel du spectacle, Grand Final pour les feux d'Artifice, Mario Luraschi pour les chevaux de lumière, Mily Neau et ses comédiens pour les aubades théâtrales de Molière, et Magnum pour la qualité des équipements techniques de son et de lumière, et aussi toutes les équipes du château et de l'Office de tourisme, toutes ces composantes de ce spectacle travaillent tous ensemble avec exigence et professionnalisme dans un esprit de co-construction et de partage et en ayant le sentiment que nous sommes tous des passeurs de l'histoire, de notre histoire.

Imaginez Vatel au XVII<sup>ème</sup> siècle devant gérer ces festivités avec 2000 personnes !

Et on avance enfin et surtout parce que nos partenaires privés et toutes les institutions publiques, continuent à nous faire confiance et soutiennent financièrement.

Sans vous tous, nous n'aurions pas pu réaliser ce spectacle.

Pour avancer il faut croire et il faut aimer (le public) !

Il y a certainement une part d'inconscience à produire un spectacle par les temps qui courent, mais soyons inspirés par le titre du spectacle sur la vie de Jean Paul II " N'ayez pas peur ! " écrit par Alain Decaux de l'Académie française et mise en scène par Robert Hossein, ces deux complices hors normes que j'ai eus la chance de connaître et qui aimaient transmettre l'histoire au public parce qu'ils aimaient avant tout le public, tous les publics.

**N'ayons pas peur ! Vivons l'histoire en grand avec Chantilly, le Rocher des Trésors.**

**L'ensemble du conseil d'administration de l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis se joint à moi pour vous souhaiter un très bon spectacle !**

**Chantilly-Senlis, la rencontre de la Nature et de l'Histoire.**

**Frédéric Nancel**

Président



## LE ROCHER DES TRÉSORS UNE FÊTE INOUBLIABLE À CHANTILLY

**Les 17, 18, 19 et 20 septembre, le château de Chantilly pare sa façade nord et les jardins d'André Le Nôtre d'un spectacle inédit de vidéo mapping et feux d'artifice pour conter son histoire.**

" Le Rocher des Trésors " est un livre d'images en 3D qui puise son inspiration aux sources même des œuvres conservées au musée Condé.

Une bande-son moderne, originale et teintée de classique, accompagne les huit actes d'une narration brodée au petit point, romanesque en diable, mêlant les ingrédients d'un récit épique de guerre, d'histoire, d'art et d'aventure.

Les images monumentales tissent des atmosphères, recréent les climats d'époque, hauts faits restés dans l'histoire, comme la bataille de Rocroi, mais aussi l'histoire du fabuleux diamant rose offert par Louis XIV au prince de Condé...

Ce kaléidoscope spectaculaire est nourri par la voix de personnalités.

Franck Ferrand prête la sienne au Grand Condé. Guillaume Sentou (Molière 2017 de la révélation masculine) interprète Jean-Baptiste Tavernier, l'aventurier explorateur. Les élèves de l'Académie des Arts Dramatiques de Chantilly, sous la direction de Mily Neau, jouent des scènes de théâtre. Mario Luraschi et quatre cavaliers surgissent dans une apothéose de lumières...

Et l'on s'invite comme par magie à la plus fastueuse des fêtes de l'âge d'or de Chantilly, celle que le Grand Condé et Vatel donnèrent il y a 350 ans, pour plaire à son grand-cousin le Roi-Soleil.



## UN SON ET LUMIÈRE DE TRÈS HAUT NIVEAU...

**De la musique, des chevaux de lumière, des chorégraphies, des images monumentales, des feux d'artifice !**

Holymage, le créateur visuel du spectacle, a réuni tous ses talents pour magnifier la beauté du château de Chantilly et de son histoire.

La scène ? Le parterre Le Nôtre. La surface de projection ? Les 3000 mètres carrés de la façade d'inspiration Renaissance. Et aux alentours, le décor naturel du grand parc à la française créé par André Le Nôtre, enchanteur.

Le spectacle se veut grandiose, avec 45 minutes d'étourdissante vidéo monumentale ponctuée de pyrotechnie, lumière et musique.

## LES HÉROS ? LOUIS, JEAN-BAPTISTE, FRANCOIS ET LES AUTRES...

**Il était le cœur rayonnant de Chantilly.** Le Prince Louis de Bourbon Condé, alias le Grand Condé, raconte l'histoire de son château à travers celle de sa vie.

Un autre personnage, Jean-Baptiste Tavernier, intervient au cœur du récit et mêle sa note d'aventure à travers son voyage vers les Indes à la recherche du diamant rose.

Et l'on arrive enfin à l'autre héros de l'histoire, François Vatel, le chef d'orchestre de fastueuses festivités, chargé par le Grand Condé d'organiser la plus belle des fêtes pour Louis XIV, en avril 1671, il y a 350 ans.



## LES MILLE VIES D'UN CHÂTEAU

**Chantilly a toujours appartenu à des dynasties princières, proches du pouvoir royal, les Montmorency et les Bourbon Condé, plus tard les Orléans.**

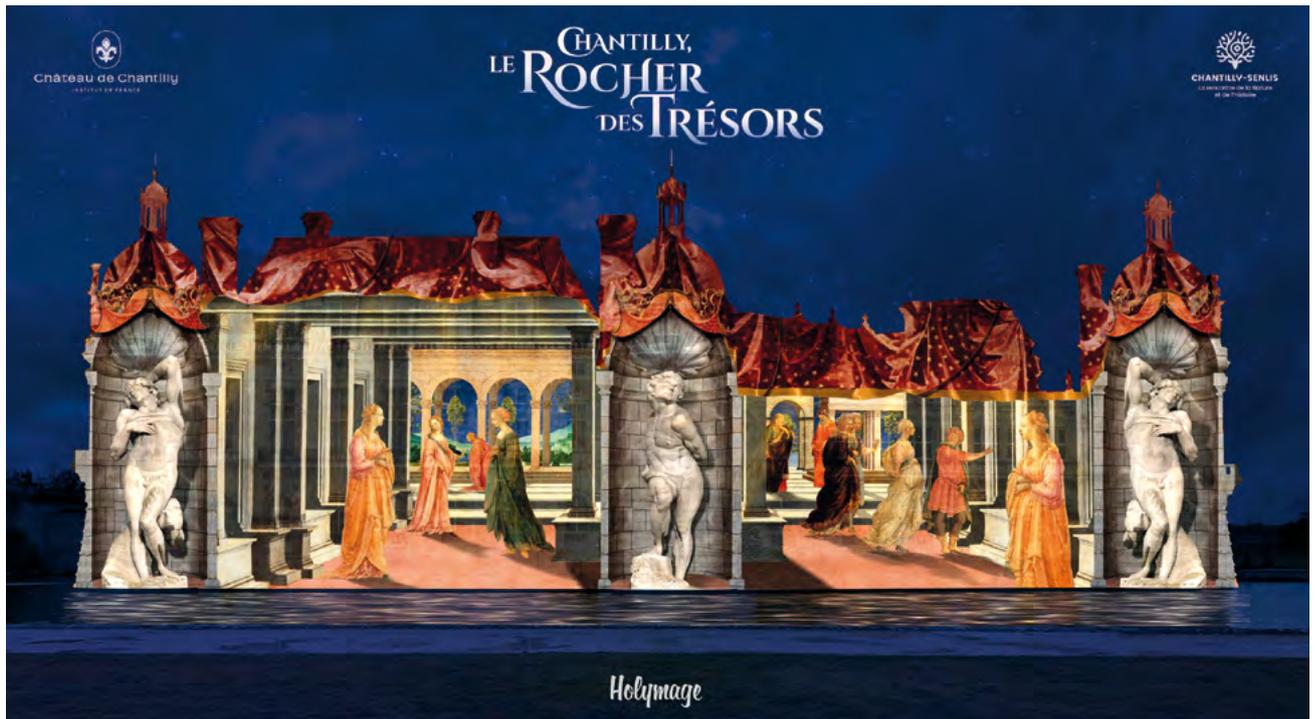
À l'origine, le bâtiment médiéval et ses sept tours se perchent sur un éperon rocheux qui donne son nom au spectacle : Le Rocher des Trésors.

Lorsque le connétable de François 1<sup>er</sup>, Anne de Montmorency, rentre de ses guerres italiennes, où il a pu admirer le début de la Renaissance, il se consacre à son domaine et entreprend la construction d'un nouveau château, " le petit château ", très inspiré de son voyage.

L'histoire se poursuit, mêlant le jeu des influences et du pouvoir. En révolte contre Louis XIII, son petit-fils sera décapité et Chantilly confisqué avant d'être rendu plus tard aux Bourbon-Condé, les héritiers.

Les belles pages de Chantilly vont alors s'ouvrir sous l'impulsion du prince Louis II de Bourbon-Condé, dit le Grand Condé, qui entre en possession du château en 1643.

Embelli, magnifié, le domaine devient un haut lieu de la vie mondaine et intellectuelle de l'époque. On y donne bals et feux d'artifice, on y joue les pièces de Molière, de Racine. Les beaux esprits du siècle raffolent de ce lieu toujours plus beau, avec les fabuleux jardins à la française et les fontaines d'André Le Nôtre.



## LES FÉRIES ET LES REBONDISSEMENTS D'UNE PIÈCE EN HUIT ACTES

**Dès la grille franchie, les spectateurs pénètrent dans un lieu plein de charme et d'esprit. Le château est habillé de lumière.**

Des comédiens se mêlent aux invités, jouant des saynètes. Une ambiance magique habite ce cadre extraordinaire. On bascule dans un autre temps. On voyage...

Entièrement mis en lumière, le château révèle toute la beauté de son architecture et reçoit ses invités, tandis que les premières notes de musique retentissent dans la nuit. On retient son souffle...

Le Grand Condé apparaît en costume et invite le public à suivre son récit.

## LE GRAND CONDÉ RACONTE...

### **La voix off de Franck Ferrand, historien-journaliste-écrivain qui incarne le prince de Condé entame la narration.**

Une atmosphère saisissante de marécages, brumes, douves et bois sombres envahit la nuit. Chantilly était alors une forteresse médiévale juchée sur un éperon rocheux, tout près de la Ville Royale, Senlis, appartenant aux seigneurs de l'époque, les Bouteillers. Pour illustrer cet acte, les peintres et dessinateurs du studio Holymage ont pu puiser dans la merveilleuse iconographie du livre cathédrale " Les Très Riches Heures du duc de Berry ", conservé au musée Condé de Chantilly.

La Renaissance est au cœur de Chantilly. Anne de Montmorency, le connétable ami de François I<sup>er</sup>, avait été d'avant-garde en s'inspirant des chefs d'œuvres découverts lorsqu'il guerroyait en Italie pour transformer son château. Là aussi, les œuvres majeures des collections proposent une inspiration unique, avec des tableaux de Raphaël (on peut admirer " Les Trois Grâces " au musée) ou Botticelli, remis en perspective.

Vient alors le moment épique : Rocroi. Les cavaliers espagnols et leurs longues piques, le bruit et la fureur de la guerre... C'est un tableau plein de force, de puissance et de fracas à la gloire du Grand Condé, qui remporta la bataille et retrouva ainsi les faveurs de Louis XIV. On est secoué !

Arrive dans l'histoire la " petite " histoire. Celle de Jean-Baptiste Tavernier, un personnage peu connu de tous.

Cet explorateur négociant, mandaté par Louis XIV, voyagea dans le monde entier afin de ramener des trésors à son roi. Cet Indiana Jones d'avant la lettre a bel et bien existé. Avec lui, par le jeu d'images fantastiques, on est transporté dans les déserts de Turquie jusqu'en Inde, où il trouva des pierres incomparables, dont le fameux diamant rose que Louis XIV offrit à Condé en remerciement pour Rocroi. Il devint le symbole de Chantilly, toujours conservé au château.

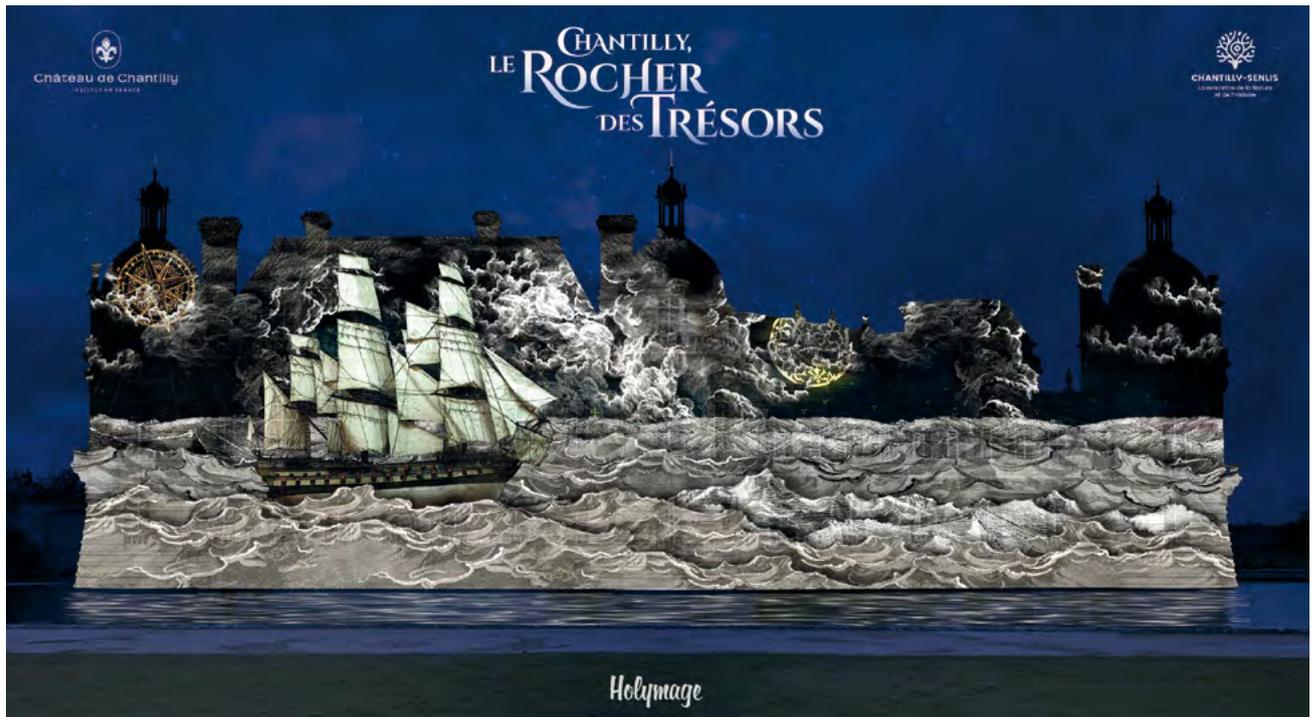
Fort de ce talisman, c'est peut-être ce qui inspira le Grand Condé de refaire entièrement le parc du domaine.

Cet accomplissement sera l'un des chefs d'œuvre du jardinier André Le Nôtre. Ses fontaines, ses bosquets, ses parterres à la française appartiennent au plus beau du patrimoine national.

Précédent les jardins de Versailles, Chantilly devient alors un lieu incontournable. Tous les grands y viennent en visite.

Pour illustrer cet aimable foisonnement culturel, apparaissent des personnages en costume jouant entre autres des scènes tirées du Tartuffe de Molière. Le spectateur est comme projeté dans une représentation théâtrale d'autrefois, avec une vertigineuse mise en scène mais aussi les rires et les réactions d'un public imaginaire. On s'y croirait.

Ces représentations ont été montées " pour de vrai " par les élèves comédiens de l'Académie des Arts Dramatiques de Chantilly, sous la direction de Mily Neau, leur directrice.



## UN FINAL EBLOUISSANT, LA FÊTE DE VATEL

**Louis XIV accepte l'invitation du Grand Condé. Ce mois d'avril 1671, une fête de folie s'annonce et l'on assiste aux préparatifs du festin.**

On est là au cœur d'un autre royaume, celui de François Vatel, " contrôleur général de la bouche " du Grand Condé.

Ambiance fiévreuse de cuisine en plein coup de feu, rôtisserie, tonneaux qui roulent... L'eau vient à la bouche à la vue des fastes culinaires du grand Siècle.

Mais voici l'arrivée du roi et sa cour. Sur les façades apparaissent les dorures de Versailles, sur fond de la musique de Jean Baptiste Lully.

Mario Luraschi, le prince du spectacle, de la cascade et du cinéma équestre, apparaît en costume sur scène, suivi de trois cavaliers. A eux quatre, ils entament une sorte de danse de parade qui émerveille sous ces lumières.

On assiste médusés aux distractions organisées par Vatel, toutes véridiques, pour le Roi-Soleil : représentations théâtrales, promenades dans les jardins en pirogue, changement quotidien de fleurs dans les parterres, et enfin tous les musiciens de Paris accourus à la demande de cet organisateur de génie pour offrir leurs œuvres dans ce théâtre de verdure.

Le souper avec les sept services, les sculptures de glace et tous les fastes offerts au Roi se terminent en apothéose, avec la métamorphose de la vaisselle d'or et de cristal en final de pyrotechnie grandiose.

Louis XIV est conquis, le spectateur ravi.

Note finale, et très émouvante, le grand chef étoilé Guy Savoy prend la parole pour rendre hommage à l'art de vivre à la française et à tous ces métiers de bouche et d'événementiel qui ont tant souffert ces derniers mois.



## VATEL ET LA GASTRONOMIE

**La fête est une réussite.** Les enjeux politiques sont de taille pour Condé : regagner les faveurs du Roi, se faire pardonner la Fronde, louer son armée puissante dans la guerre qui se prépare contre la Hollande... Une énorme pression repose sur les épaules de Vatel qui n'a pas dormi, dit-on, pendant douze nuits.

Parties de chasse, soupers, feu d'artifice, tout est sublime. Mais Vatel est à bout de nerf. La moindre anicroche le touche dans son honneur.

Le vendredi, jour de Carême, il attend jusqu'à l'aube la commande de poissons de mer qui doit arriver de Boulogne-sur-Mer. Ce sera malheureusement une attente éternelle.

" Le Grand Vatel ", comme l'écrit la Marquise de Sévigné à sa fille, entrera dans la légende des grands organisateurs de festins d'exception et des fastes de la gastronomie française.

# Holymage

## HOLYMAGE, CRÉATEUR D'EXPÉRIENCES VISUELLES

**Ce studio de création visuelle spécialisé dans l'art vidéo mapping s'inscrit comme l'une des sociétés françaises majeures dans son domaine artistique pour raconter et valoriser l'histoire et le patrimoine. Et faire vibrer les spectateurs lors de représentations grandioses.**

Fondé en 2014 par Antoine Géré et Xavier Mailliez, le studio conçoit et met en scène des expériences uniques pour le spectacle vivant et patrimonial, l'événementiel et l'installation vidéo immersive.

On citera entre autres, la cérémonie de clôture des Jeux Olympiques d'hiver de 2014, " Les Noces Royales de Louis XIV " au bassin de Neptune à Versailles, la grande Fête des Vignerons à Vevey en Suisse ou encore la projection sur l'Arc de Triomphe pour la célébration du passage à l'an 2020 sur les Champs-Élysées.

Le vidéo mapping - ou projection monumentale - a cela de particulier que chaque projet est taillé sur mesure, au plus près de la surface de projection, qu'il s'agisse de la façade d'un bâtiment, d'une salle de spectacle ou... d'un château !

Pour " Le Rocher des Trésors ", Holymage a déployé tout l'éventail de son expertise depuis l'étude technique jusqu'à la réalisation du spectacle en passant par la direction artistique, l'écriture et la mise en scène.

Ce projet revêt une importance d'autant plus grande pour Xavier Mailliez, cantilien depuis 3 générations, qu'il est le fruit d'une longue collaboration avec notamment " Les 300 ans du palais où le cheval est roi ", un spectacle qu'il avait créé avec Holymage et les Amis d'Alain Decaux en 2018 sur les Grandes Écuries de Chantilly.

C'est donc tout l'enthousiasme et la créativité d'Holymage qui est mise au service de ce nouveau spectacle grandiose, à la hauteur du patrimoine architectural et culturel de la ville princière.



© C. Tanière Photographie

## LE CHÂTEAU DE CHANTILLY

**Après les succès des célèbres Nuits de Feu, le Château de Chantilly renoue, à travers cette fresque magistrale, avec sa tradition de fêtes fastueuses.**

Ce son et lumière éblouissant, mêlant pour la première fois pyrotechnie et vidéo-mapping est l'occasion de revivre les temps forts de l'histoire du Château et de rendre hommage à François Vatel, célèbre organisateur des plus belles fêtes du XVII<sup>ème</sup> siècle à l'occasion du 350<sup>ème</sup> anniversaire de sa disparition.

Après deux années marquées par la crise sanitaire, le Château est ravi de retrouver ses visiteurs lors de ces soirées qui sont ainsi l'occasion pour eux de s'évader et de s'émerveiller autour de la fabuleuse histoire de ce joyau du patrimoine.

L'année 2021 est l'année du renouveau pour notre territoire, terre de découverte et de culture. Les équipes conjointes du Château de Chantilly, de l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis et de Holymage ont élaboré ce spectacle pour vous. Nous remercions par ailleurs chaleureusement l'ensemble de nos partenaires qui ont permis l'aboutissement de ce projet ambitieux. Nous vous attendons nombreux,

**Fériel Fodil**

Administratrice Générale par Intérim  
Château de Chantilly

## L'ÉVÉNEMENT EN QUELQUES MOTS PAR FRANCK FERRAND ET GUY SAVOY, NOS DEUX PARRAINS D'HONNEUR DU SPECTACLE



© Holymage et F. Nancel

“ Versailles, Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte et surtout Chantilly ” : par la grâce d’un simple mot, le bonhomme Le Nôtre a fait la différence...

Si le diamant rose est le joyau de Chantilly, Chantilly est le joyau des grands domaines de France. Dans son parfait écrin de verdure, cette demeure princière incarne à la quintessence un certain art de vivre à la française ; un certain art aussi d’admirer, de vibrer, de payer tribut à la beauté.

Au Grand Siècle, l’inimitable Vatel est allé loin sur la voie de l’excellence et du surpassement. Artisan d’une des plus grandioses fêtes qui fussent jamais, il est allé jusqu’à mourir de n’avoir pu tout réussir parfaitement. Je suis heureux d’avoir pu, à ma mesure bien modeste, contribuer à lui rendre hommage et à vous entraîner, à nos côtés, dans l’évocation de cet impérissable moment.

Voici “ Chantilly, le Rocher des Trésors ” - bienvenue dans l’Histoire.

### **Franck Ferrand**

L’histoire de Vatel et du Château de Chantilly est aussi riche qu’intemporelle à notre patrimoine commun en tant que français.

Il est important de se rappeler que notre héritage culinaire est ancré dans les recettes et festivités du passé. Si nous sommes arrivés à ce que nos métiers de bouche et nos arts de la table soient aussi rayonnants au niveau mondial c’est bien grâce à nos traditions et nos savoir-faire uniques. Ce qui est devenu notre Art de vivre à la française.

C’est avec le cœur et l’âme de tous les restaurateurs de notre beau pays que j’ai volontiers accepté de faire partie de ce projet de spectacle.

Place aux festivités !

### **Guy Savoy**



© Holymage et F. Nancel



HOTEL & TOURISM  
BUSINESS SCHOOL

## L'ÉCOLE VATEL, UN HOMMAGE DEPUIS 40 ANS

**“ Vatel représente le plus haut niveau de la conscience professionnelle ” explique Alain Sebban, qui a ainsi nommé le groupe qu’il a créé en 1981.**

Depuis 40 ans, Vatel - Hotel & Tourism Business School prépare les futurs managers et entrepreneurs à exercer dans le tourisme et l’hôtellerie internationale. Dans 32 pays, sur 4 continents, 55 écoles perpétuent le nom de Vatel et inculquent l’enseignement de l’art de recevoir à la française.

*“ Il était donc tout naturel que le 1<sup>er</sup> groupe mondial de l’enseignement du management de l’hôtellerie-tourisme soit l’heureux partenaire des manifestations qui célèbreront le 350<sup>ème</sup> anniversaire de la mort d’un homme qui fait figure de modèle auprès de nos 35 000 diplômés. ”* conclut **Alain Sebban**.

## CE SPECTACLE N'AURAIT PAS EU LIEU SANS LEUR SOUTIEN



© P. Brounais

La DRAC Hauts-de-France, service du Ministère de la Culture en région, a pour mission d'accompagner dans tout le territoire régional les acteurs du patrimoine. Conserver, valoriser, transmettre les patrimoines, telles sont les missions des conservateurs et ingénieurs qui travaillent aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

À Chantilly, dans le cadre d'une convention avec le Domaine et l'Institut de France, le Ministère de la Culture a accompagné la rénovation des Grandes écuries mais aussi les quatre tranches de la restauration de l'église Notre-Dame, sans oublier le soutien apporté aux acquisitions et restaurations des remarquables collections du musée Condé.

Le patrimoine, c'est aussi l'immatériel, ce sont les " lieux de mémoire " pour reprendre l'expression de P. Nora.

À l'occasion des 350 ans de la mort de François Vatel, et dans le cadre de " L'été Culturel " qui entend promouvoir l'accès à la culture dans tous les territoires et sous toutes les formes, notamment les plus innovantes, la DRAC Hauts-de-France a souhaité soutenir l'initiative de l'Office de Tourisme de Chantilly-Senlis au service du patrimoine et de l'histoire.

### **Hilaire Multon**

Directeur régional des affaires culturelles  
DRAC Hauts-de-France



Un bonheur retrouvé !

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons à Chantilly cette année ce spectacle inédit " Chantilly, le Rocher des Trésors " pour marquer les 350 ans de la fête de Vatel. Cet événement conforte le Domaine de Chantilly et plus largement le sud de l'Oise comme acteur majeur du tourisme dans l'Oise et plus largement de notre pays.

Le mariage d'un spectacle grandiose avec un site d'exception ne peut qu'être inoubliable. Ainsi, l'ambition de présenter Chantilly et son histoire restera à jamais gravée dans les cœurs de tous, comme ont pu l'être les Nuits de Feu et le son et lumière dont les anciens parlent encore. La qualité de cet événement est l'occasion pour tous les amoureux de Chantilly de se mobiliser à nouveau. Sachons les remercier. Les journées du patrimoine célèbrent un patrimoine vivant connu, ce soir nous préfigurons l'avenir du Domaine aussi solide que le rocher qui en accueille le joyau.

Un grand merci aux organisateurs et à l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis de nous permettre de vivre un si bel événement.

Soyons fiers que ce moment privilégié permette aussi à chacune et chacun de découvrir ou redécouvrir notre ville.

Excellent spectacle à tous !

**Eric Woerth**

Député de l'Oise

Ancien Maire de Chantilly



Joyau du patrimoine des Hauts-de-France et de notre pays, le domaine de Chantilly compte parmi les sites les plus visités en France. Tout au long de l'année, de nombreux événements culturels, festifs et sportifs y sont organisés avec le soutien de la Région. En accompagnant ce spectacle de projection vidéo et pyrotechnie dédié à l'histoire du domaine, qui est aussi celle de l'histoire de France, la Région s'inscrit pleinement dans le plan de relance touristique et culturel pour redynamiser son image auprès des visiteurs après la crise sanitaire.

Nous sommes fiers de contribuer à cette ambition et souhaitons la bienvenue aux milliers de visiteurs attendus à Chantilly et en Hauts-de-France pour découvrir les nombreux trésors de notre belle Région.

**Xavier Bertrand**

Président de la Région Hauts-de-France



Les Parcs naturels régionaux ont pour mission première de préserver et valoriser le patrimoine naturel, architectural, culturel, paysager de leur territoire. Le Domaine de Chantilly est un des fleurons du Parc naturel régional Oise-Pays de France. Le Parc est ainsi aux côtés de l'Institut de France et des acteurs institutionnels pour participer à sa valorisation. Bon nombre d'actions partenariales auxquelles le Parc contribue illustrent cet engagement : programme de recherche sur l'adaptation de la forêt de Chantilly au changement climatique, mise en valeur des étangs de Comelles, restauration des poteaux forestiers, panneaux d'interprétation du patrimoine, itinéraires de randonnée, promotion touristique, etc.

Cet événement qui met en valeur le château et sa riche histoire contribue ainsi au rayonnement du Parc.

**Patrice Marchand**

Président du Parc naturel régional Oise-Pays de France

Maire de Gouvieux

Vice-Président du Conseil départemental de l'Oise



L'Oise compte de nombreuses richesses naturelles et patrimoniales qui en font une destination phare du nord de la France. Le Château et le Parc de Chantilly font partie de ces lieux emblématiques de notre département qui contribuent à son rayonnement sur la scène nationale et internationale. C'est avec plaisir et la volonté de faire vivre et de valoriser notre patrimoine que le Conseil départemental soutient l'événement " Chantilly, Le Rocher des trésors ".

Il s'agit pour nous d'une démarche en faveur du tourisme dans l'Oise vecteur de développement économique.

**Nadège Lefebvre**

Présidente du Conseil départemental de l'Oise



L'Aire Cantilienne est très fière de soutenir financièrement un tel événement. Il en va du rayonnement de notre territoire. Après la réussite du premier mapping en 2019, pour le tricentenaire des Grandes Ecuries, nous nous devons de renouveler notre partenariat avec les organisateurs pour faire vivre notre patrimoine exceptionnel et faire revivre au public une tranche de l'histoire de notre territoire.

L'Aire Cantilienne encourage vivement les habitants du territoire à participer à ce spectacle vivant.

**François Deshayes**

Président de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne



Chantilly n'est pas une ville comme les autres. Si elle est avant tout une communauté humaine, où des hommes et des femmes vivent, travaillent, se divertissent, elle est également très connue pour son rayonnement international.

Alors aujourd'hui, la ville est heureuse d'accueillir le spectacle " Chantilly, Le Rocher des Trésors " qui marquera les 350 ans de la célèbre fête de Vatel.

Après le succès du spectacle " Le Palais où le Cheval est Roi " pour le Tricentenaire des Grandes écuries en 2019, la ville se félicite d'un nouveau spectacle vidéo-mapping sur l'histoire du Château de notre ville.

Ce patrimoine historique et culturel fait partie des sites touristiques majeurs du sud de l'Oise et soutenir ce projet est l'opportunité de donner un coup de projecteur sur notre territoire et marquer la reprise de la vie économique et touristique après la grave crise sanitaire que nous avons traversée.

Aussi, au-delà de la découverte du patrimoine, cet événement va mobiliser plus de 200 emplois, relancer les filières restauration-hôtellerie-événementiel-tourisme, faire travailler les entreprises locales et régionales. Des dizaines de milliers de personnes sont attendues pendant les 4 jours du spectacle (17, 18, 19 et 20 septembre).

Bon spectacle à tous !

**Isabelle Wojtowicz**

Maire de Chantilly

Conseillère départementale de l'Oise

## REMERCIEMENTS

Nos parrains d'honneur :  
Monsieur Franck Ferrand  
Monsieur Guy Savoy

L'Institut de France  
Le Château de Chantilly  
Studio Holymage

Le Ministère de la Culture Drac des Hauts de France  
La Région Hauts-de-France  
Le Département de l'Oise  
Le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France  
La Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne  
La Ville de Chantilly  
La Communauté de Communes Senlis Sud Oise  
La Ville de Senlis

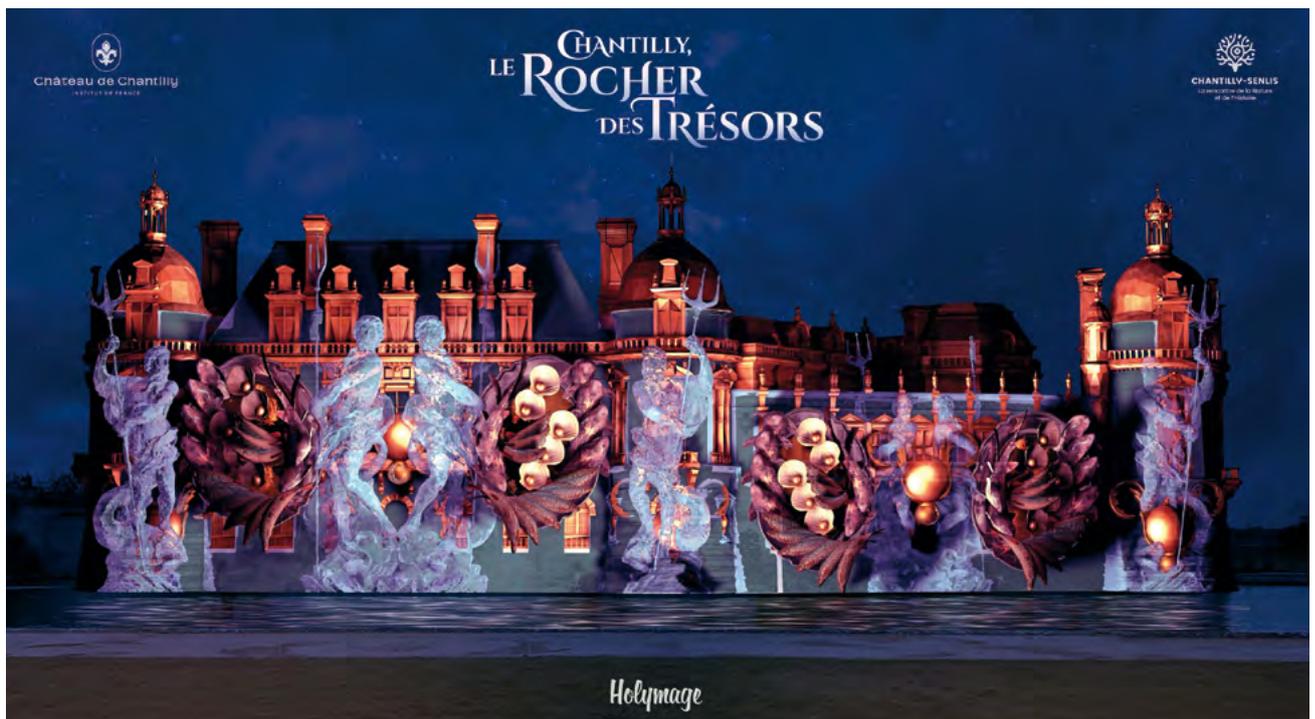
Gault & Millau  
Le Groupe Vatel  
L'INFA - Institut national pour la formation des adultes  
Monsieur Guillaume Sentou  
Madame Mily Neau  
L'Académie des Arts Dramatiques de Chantilly

Enedis  
Richard Mille  
La Caisse du Crédit Agricole Brie Picardie  
La Banque des territoires - Caisse des Dépôts  
La maison LeNôtre  
La maison de Champagne Deutz

La SANEF Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France  
France 3 Hauts-de-France  
France Bleu Picardie

La Confrérie des Chevaliers Fouetteurs de Crème Chantilly  
Equi\*Concept  
Keolis  
Univairmer

Paris Office du Tourisme et des Congrès  
Comité Régional du Tourisme des Hauts-de-France  
Oise Tourisme  
Arts Events Communication  
Parc Astérix  
Atout France



**Chantilly, Le Rocher des Trésors**  
**17, 18, 19 et 20 septembre 2021**

Spectacle à 21h30

Durée : 45 minutes

Tarifs : 15 € Debout, 22 € Assis

Réservations sur [www.placeminute.com](http://www.placeminute.com)

**[www.chateauchantilly.fr](http://www.chateauchantilly.fr)**

**[www.chantilly-senlis-tourisme.com](http://www.chantilly-senlis-tourisme.com)**

La soirée événement de la rentrée !

À découvrir sur [ce lien](#)

Contact Presse : Sylvie Blin - T : 06 08 53 50 34 - [sylvie@sylvieblin.com](mailto:sylvie@sylvieblin.com)



# Chantilly-Senlis Tourisme

## Budget actualisé du spectacle Chantilly le Rocher des Trésors



## Plan de financement : Chantilly Le Rocher des Trésors

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
<b>PRESTATIONS DE SERVICE</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
Holymage	160 000,00 €	Vatel	25 000,00 €
Cavalcade	19 580,00 €	CA Brie Picardie	13 000,00 €
Château Chantilly	68 000,00 €	Gault- Millau	10 000,00 €
Sacem	20 000,00 €	Richard Mille	10 000,00 €
Grand Final	40 800,00 €	Banque Territoire	10 000,00 €
Sylvie BLIN	6 000,00 €	ENEDIS	15 000,00 €
E-Grille	5 100,00 €	Deutz	3 000,00 €
France TV	6 000,00 €	OT Chantilly Senlis	25 000,00 €
Toilettes PSV	4 497,00 €		
Eclairage Parking	8 000,00 €	Total Recette Sponsors	111 000,00 €
Hébergement Restauration	10 000,00 €	Billetterie	140 000,00 €
Achat de matériel, fournitures	5 000,00 €	Ventes marchandises	44 400,00 €
Locations matériel (dont trackways)	10 000,00 €		
Assurance GAN, RC et organisa	7 107,00 €	<b>TOTAL Fonds propres</b>	<b>295 400,00 €</b>
Photographe	1 530,00 €		
Achats restauration LENOTRE	36 675,50 €	<b>SUBVENTIONS</b>	
Parking Equiconcept	18 200,00 €	Conseil régional Haut de France	150 000,00 €
Sécurité (secouristes) Tests Covid	6 000,00 €	Département de l'Oise	40 000,00 €
MAGNUM audiovisuel	130 000,00 €	Ville Chantilly	40 000,00 €
Arts Events Com (diffusion CD)	4 167,00 €	CCAC	50 000,00 €
Etat des lieux huissier	950,00 €	CCSSO	5 000,00 €
Deutz	7 140,00 €	Ville Senlis	5 000,00 €
Imprévus	6 500,00 €	<b>TOTAL Subventions</b>	<b>300 000,00 €</b>
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>HT 582 246,50 €</b>	<b>FONDS LEADER</b>	<b>100 000,00 €</b>
	<b>TTC 695 195,80 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>695 400,00 €</b>
Solde	204,20 €		

**PARTENAIRES**

**PARTENAIRES MÉDIAS**

**PARTENAIRES MAJEURS**

Soutenu par **MINISTÈRE DE LA CULTURE**

**PARTENAIRE PRINCIPAL**

## Financement des dépenses éligibles aux Fonds LEADER

Mise à jour : 16/08/2021

Poste de dépenses	Devis retenu (nom de l'entreprise)	Montant du devis retenu HT	2e devis fourni (nom de l'entreprise)	Montant du 2e devis HT	COMMENTAIRE JUSTIFICATION DU CHOIX
Direction du projet Création musicale Production et Suivi Ecriture et scénario Réalisation des images et vidéo-mapping	Holymage	160 000,00 €			Production artistique
Spectacle équestre	Cavalcade	19 580,00 €			Production artistique
Pyrotechnique	Grandfinal	40 800,00 €	Fête et Feux	87 000,00 €	
Location espace manifestation	Château Chantilly	68 000,00 €			Concurrence impossible par nature
Communication	Blin	6 000,00 €	Agnes Renoult	7 500,00 €	
Communication	E.GRILLE	5 100,00 €	Imprimerie Générale	4 437,93 €	
Communication	France TV	6 000,00 €			Monopole
Son	SACEM	20 000,00 €			Monopole
	<b>TOTAL</b>	<b>325 480,00 €</b>			Organismes concernés
	<b>Fonds propres ( mini 20%)</b>	<b>95 480,00 €</b>	29,34%		OTCS - Vatel - CA Brie Picardie - Gault Millau - Richard Mille - Enedis - Banque Territoire - Deutz
	<b>Cofinancement public</b>	<b>130 000,00 €</b>	39,94%		Département Oise - CCAC - Chantilly
	<b>Leader 64% limité 100 000€</b>	<b>100 000,00 €</b>	30,72%		
	Subventions maxi (80%)	260 384,00 €			



## Plan de Financement Autre Dépenses Chantilly Le Rocher des Trésors

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT
PRESTATIONS DE SERVICE		FONDS PROPRES	
Toilettes PSV	4 497,00 €	OTCS	15 520,00 €
Eclairage Parking	8 000,00 €	Billetterie	140 000,00 €
Hébergement Restauration	10 000,00 €	Ventes marchandises	44 400,00 €
Achat de matériel, fournitures	5 000,00 €		
Locations matériel (dont trackways)	10 000,00 €	<b>TOTAL Fonds propres</b>	<b>199 920,00 €</b>
Assurance GAN, RC et organisa	7 107,00 €		
Photographe	1 530,00 €		
Achats restauration LENOTRE	36 675,50 €	<b>SUBVENTIONS</b>	
Toilettes personnel	1 000,00 €	Ministère de la culture DRAC	10 000,00 €
Parking Equiconcept	18 200,00 €	Hauts de France	150 000,00 €
Sécurité (secouristes) Tests Covid	6 000,00 €	CCSSO	5 000,00 €
MAGNUM audiovisuel	130 000,00 €	SENLIS	5 000,00 €
Arts Events Com (diffusion CD)	4 167,00 €	<b>TOTAL Subventions</b>	<b>170 000,00 €</b>
Etat des lieux huissier	950,00 €		
Deutz	7 140,00 €		
Imprévus	6 500,00 €		
<b>TOTAL DEPENSES HT</b>	<b>256 766,50 €</b>		
<b>TVA</b>	<b>112 949,30 €</b>		
<b>TOTAL DEPENSES TTC</b>	<b>369 715,80 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>369 920,00 €</b>
<b>SOLDE</b>	<b>204,20 €</b>		

# MERCI POUR VOTRE ATTENTION



**Lien pour le CLIP VIDEO**

[https://www.youtube.com/watch?v=moh9CUVY43g&ab\\_channel=Ch%C3%A2teauChantilly](https://www.youtube.com/watch?v=moh9CUVY43g&ab_channel=Ch%C3%A2teauChantilly)

# GRILLE DE SÉLECTION DES PROJETS LEADER

Audition des porteurs de projet pour avis préalable

Nom :

Date : 13/09/2021

<b>Intitulé du projet</b>	Chantilly, le Rocher des Trésors
<b>Porteur</b>	Association Chantilly-Senlis Tourisme

Fiche-action :  1 (patrimoine)  2 (tourisme vert)  3 (hébergement)  4 (commerce)  5 (circuits courts)  6 (coopération)

N°	Critères généraux	Note		
1	<b>Le projet contribue-t-il à la stratégie locale de développement en s'inscrivant précisément dans les objectifs d'une fiche-action ?</b> (1 point / L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.)	1 / 1		
2	<b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR /</b> Evaluées selon les critères suivants : <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul> </td> <td style="width: 50%; vertical-align: top;"> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> </ul> </td> </tr> </table>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> </ul>	1 / 1 1 / 1 0,5 / 1 0,5 / 1  = 3 / 4
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> </ul>			
3	<b>Respect de l'environnement (climat, biodiversité, ressources naturelles, paysage...)</b> Evalué selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'impact sur l'environnement (positif ou négatif)</li> <li>- Mesures prises (au-delà des obligations réglementaires) pour limiter les impacts négatifs</li> <li>- Valorisation ou sensibilisation auprès du public concernant la prise en compte de l'environnement</li> </ul> L'impact sera notamment jugé au regard de la charte du Parc naturel régional. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	0,5 / 2		
4	<b>Innovation /</b> Evaluée selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre/activité rare à l'échelle du PNR, voire à l'échelle régionale</li> <li>- Mise en œuvre de concepts, procédés, méthodes, partenariats originaux</li> </ul> Une opération banale ou relevant du fonctionnement courant d'une structure obtiendra 0 point.	1,5 / 2		
5	<b>Localisation et portée géographique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation (zone de chalandise, proximité d'activités complémentaires ou au contraire concurrentes)</li> <li>- Portée géographique, rayonnement du projet (idéalement, le territoire du PNR voire au-delà)</li> </ul>	2 / 2		
6	<b>Partenariats et bénéficiaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du projet en concertation avec tous les partenaires concernés</li> <li>- Nombre et diversité des bénéficiaires (touristes, habitants, adaptation à tout public...)</li> </ul>	2 / 2		
7	<b>Viabilité économique et qualité technique du projet</b> Ce critère sera évalué par le Comité de programmation sur la base des observations du comité technique, qui jugera de la qualité technique du projet, de sa viabilité économique le cas échéant, ainsi que du caractère raisonnable des coûts présentés. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	2 / 3		

Sous-total : 12 / 16

Bonus porteur privé (+ 2 points) : + 0 / 2

Critères spécifiques à la fiche-action / <i>Sauf indication contraire, chaque critère est noté sur deux points.</i>		Note
✓ Fiche-action 1 : Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager	A - Intérêt patrimonial du site (référencement dans la charte du PNR ou un inventaire quelconque, citation dans une étude...) (3 points / <b>0 éliminatoire</b> ) B - Accessibilité, ouverture au public (idéalement toute l'année) (2 points) C - Supports explicatifs de qualité, en deux langues au moins (1,5 point) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, guides et référenceurs...) (1,5 point) E - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (2 points)	3 /3 1,5 /2 1 /1,5 1,5 /1,5 non évalué /2 = 7 / <del>10</del>
Fiche-action 2 : Développer les itinéraires et activités de découverte	A - Utilisation de chemins publics et accord des communes, de l'ONF... B - Intérêt en termes de patrimoine, milieux naturels et paysages C - Document de promotion disponible en office de tourisme et sur le web D - Facilité d'accès (transports en commun...), signalisation et jalonnement E - { Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »	/2 /2 /2 /2 /2 = /10
Fiche-action 3 : Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural	A - Niveau de qualité équivalent à 2 étoiles/épis/clefs minimum B - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de réservation...) C - Valorisation des sites touristiques proches et des produits locaux D - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (4 points) <b>Bonus (6 pts max.)</b> : gîte de groupe (12 p. min.) ou accueil de cavaliers (+ 4 pts), projet visant les labels Accueil vélo et/ou Tourisme et handicap (+ 2 pts / label)	/2 /2 /2 /4 = /10 + /6
Fiche-action 4 : Conforter une offre de services de proximité en milieu rural	A - Offre multi-services B - Utilisation ou vente de produits locaux C - Engagement dans une démarche qualité (label, charte...) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) E - Adaptation à une clientèle touristique ou excursionniste (horaires, informations touristiques, visibilité et accessibilité, services spécifiques...) <b>Bonus</b> : intégration architecturale de la devanture (+ 2 points)	/2 /2 /2 /2 /2 = /10 + /2
Fiche-action 5 : Favoriser les circuits courts agricoles	A - Approvisionnement et/ou vente en circuits courts de proximité (4 points) B - Qualité environnementale des produits (AB ou conversion, HVE...) C - Absence d'intermédiaire dans l'approvisionnement et/ou la vente D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) <b>Bonus</b> : développement d'une filière inexistante sur le territoire ou d'une nouvelle activité de transformation valorisant des productions locales (+ 4 pts), projet porté par un agriculteur (ou un groupement) (+ 2 pts)	/4 /2 /2 /2 = /10 + /6

**Note de base :**  $\frac{19}{24} = \frac{20,5}{26}$

**Note supérieure ou égale à 13** : Le projet obtient un avis favorable, éventuellement assorti de réserves et/ou recommandations.

**Bonus :** + 0

**Note inférieure à 13** : Le projet obtient un avis défavorable.

**NOTE FINALE :**  $\frac{20,5}{26}$

**Pour rappel, lors de la programmation du dossier :**

**Note ≥ 20** : 100 % du montant maximum applicable

16 ≤ Note < 20 : 75 % du montant maximum applicable

13 ≤ Note < 16 : 50 % du montant maximum applicable

Note < 13 : projet refusé

Exceptionnellement, il peut arriver qu'un critère soit jugé inapplicable pour un projet donné. Dans ce cas, le score correspondant ne sera pas renseigné et la note totale sera ramenée sur 26 par proportionnalité.

Le maximum applicable est entendu comme le montant maximal d'aide LEADER pouvant être attribué au projet, en tenant compte :

- du montant total des dépenses éligibles retenu lors de l'instruction du dossier ;
- du taux de cofinancement du FEADER, fixé à 80 % de l'aide publique allouée au projet ;
- du taux maximum d'aide publique défini dans la fiche-action ;
- du plafond d'aide défini dans la fiche-action ;
- du régime d'aide d'État applicable et de la législation nationale en vigueur.

## FICHE DE PRESENTATION D'UN PROJET LEADER

Comité d'audit du 13 septembre 2021

<b>Intitulé du projet :</b>	Mission de préprogrammation et d'étude pour le parcours « Voyage au temps des premiers rois de France »
<b>Porteur :</b>	Ville de Senlis
<b>Localisation :</b>	Senlis
<b>Fiche-action :</b>	1. Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager

### Description du projet :

*Cf. description en page suivante*

### Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Mission de préprogrammation	64 950 €	<i>- Subventions publiques (80 %) :</i>	
		Région Hauts-de-France	10 392 €
		<b>LEADER (64 %)</b>	<b>41 568 €</b>
		<i>- Fonds privés (20 %) :</i>	
		Autofinancement	12 990 €
<b>TOTAL :</b>	<b>64 950 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>64 950 €</b>

## LE PROJET

<p><b>Localisation et portée géographique</b></p>	<p>Territoire de la ville de Senlis, le projet permettra de valoriser le patrimoine à l'échelle de la commune, le projet pourra rayonner à l'échelle de la communauté de communes et du Pays d'Art et d'Histoire par la suite.</p>
<p><b>Description synthétique du projet</b></p> <p><i>Expliquer :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Le contexte : comment est venue l'idée du projet</i></li> <li>- <i>Le concept : en quoi consiste le projet</i></li> <li>- <i>Les moyens : quels sont concrètement les actions et investissements prévus</i></li> </ul> <p><i>Un support de présentation existant peut être joint à la fiche si besoin.</i></p>	<p>La commune souhaite créer une nouvelle offre culturelle tout en favorisant l'attractivité et les retombées économiques sur son territoire en proposant une offre de visite permettant de rester au minimum une demi-journée. La Mairie de Senlis a la volonté de valoriser sa ville à travers un projet unique de circuit historique.</p> <p>Le circuit aurait pour thématique : <b>Voyage au temps des premiers rois de France.</b></p> <p>Ce projet, ambitieux compterait une dizaine de lieux répartis dans le centre historique de la ville et permettrait aux visiteurs individuels et aux groupes de se laisser guider, et de découvrir des endroits jusqu'à alors cachés, fermés, ou non accessibles actuellement.</p> <p>Une première réflexion aboutie a été engagée et s'est concrétisée par un avant-projet.</p> <p>La ville a maintenant besoin :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'affiner et de challenger leur « avant-projet » pour aboutir à un concept définitif</li> <li>- De traduire l'avant-projet en intentions scénographiques de façon à visualiser les dispositifs qui seraient proposés aux visiteurs</li> <li>- De chiffrer les travaux liés aux cheminements visiteurs, à la scénographie et aux coûts de fonctionnement</li> </ul> <p>L'objectif final de cette mission est de constituer un document de référence décrivant précisément le projet dans sa création et son fonctionnement. Ce document permettra aux différentes parties prenantes dont le financeur, de se positionner sur le projet.</p>
<p><b>Objectifs du projet et lien avec la stratégie du GAL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Renforcer l'attractivité et faire rayonner le territoire.</li> <li>-Développer l'offre touristique et culturelle.</li> <li>-Ouvrir des sites patrimoniaux inédits au public.</li> <li>-Augmenter la fréquentation touristique et engendrer des retombées économiques fortes.</li> </ul>
<p><b>Partenaires et leur implication</b> <i>(conseil technique, soutien financier, aide en nature...)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-PNR Oise, conseil technique et soutien financier</li> <li>-Région Hauts-de-France, soutien financier</li> <li>-Communauté de communes Senlis Sud Oise</li> <li>-Office de Tourisme Chantilly-Senlis, conseil technique</li> <li>-Oise Tourisme, conseil technique</li> <li>-Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis, conseil technique</li> </ul>
<p><b>Calendrier prévisionnel</b></p>	<p>Démarrage du projet (= 1<sup>ère</sup> dépense engagée) : 15 mai 2021</p> <p>Achèvement du projet (= dernière facture soldée) : fin octobre- début novembre 2021</p> <p>Préciser le phasage le cas échéant :</p>

<p><b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR</b></p>	<p>Quelles retombées économiques le projet devrait-il générer ? (<i>nombre d'emplois créés/maintenus, richesses ou revenus créés, impact attendu sur la fréquentation touristique, effet d'entraînement sur d'autres activités...</i>)</p> <p>-Impact considérable attendu sur la fréquentation touristique.</p> <p>-Effet d'entraînement fort attendu sur les commerces à l'échelle de la commune.</p> <p>-Influence sur la forme de l'activité touristique et culturelle locale, le parcours apportera une vraie cohérence dans l'offre touristique à l'échelle de la ville de Senlis</p> <p>En quoi le projet répond-il à une demande, à un manque ? L'ouverture de sites actuellement fermés répond à une demande récurrente du public. A ce titre on peut citer le campanile de Saint-Pierre ou la cave de la Vénerie qui sont emblématique du patrimoine senlisien. Actuellement, il n'existe pas de parcours cohérent au niveau touristique et patrimonial à l'échelle de la commune.</p>
<p><b>Respect de l'environnement</b></p>	<p>Quel sera l'impact du projet sur l'environnement (<i>climat, biodiversité, milieux et ressources naturels...</i>) et quelles mesures sont prévues pour limiter cet impact ? Cet aspect fera-t-il l'objet d'une valorisation ou sensibilisation auprès du public ? L'impact environnemental sera limité, le projet portant essentiellement sur l'ouverture, l'aménagement et la valorisation de sites patrimoniaux préexistants.</p> <p>Des thématiques et des lieux tournés vers le patrimoine naturel seront valorisées dans le cadre du projet. On peut notamment citer l'importance de la forêt à l'échelle du territoire et la Vénerie, le parc du château royal et le jardin de l'évêché occuperont une place centrale dans le parcours.</p>
<p><b>Innovation</b></p>	<p>En quoi le projet est-il innovant, se démarque-t-il de ce qui existe déjà sur le territoire du Parc naturel régional (<i>en termes de concept, procédé, méthode, partenariat...</i>) ? Le projet se démarque par ses ouvertures inédites de sites au public ainsi que par la mise en place d'outils numériques de médiation. La mise en place d'un parcours de visite cohérent reliant les différents sites avec une identité forte constitue une innovation importante à l'échelle de la ville.</p>
<p><b>Communication et public cible</b></p>	<p>Comment prévoyez-vous de faire connaître votre projet ? (<i>supports de communication, internet, médias, évènement, réseaux spécifiques...</i>) Tous les biais et tous les médias sont envisagés pour communiquer autour du projet. Les ouvertures de sites feront par exemples l'objets d'inaugurations et d'événements, les supports numériques de communication sont également au cœur du projet qui capitalisera dessus au même titre que les supports plus classiques.</p> <p>Quel est le public cible ? (<i>donnez des indications qualitatives et quantitatives</i>) Le projet prévoit-il des mesures d'adaptation spécifiques à certains types de public ? Le projet s'appuie sur trois niveaux de lecture : le jeune public, les adultes et un public dit « expert ». Les publics spécifiques seront pris en compte à travers des dispositifs de médiation particuliers.</p>
<p><b>Suite donnée au projet</b></p>	<p>S'il s'agit d'un projet pérenne, quelles sont les modalités de fonctionnement prévues (<i>financement, gestion, entretien...</i>) ? La gestion des sites sera ensuite confiée à l'Office de Tourisme Chantilly-Senlis.</p> <p>Quelle évolution ou quelles autres actions sont envisagées à plus long terme ? De nombreux événements seront organisés pour faire vivre le parcours enfin l'intégration d'autres sites patrimoniaux pourra être envisagé notamment à l'échelle de la communauté de communes et du Pays d'Art et d'Histoire de Senlis à Ermenonville.</p>

# Attractivité

## VOYAGE AU TEMPS DES PREMIERS ROIS DE FRANCE

Senlis 2021  
Auteur: Jean Pierre Nguyen

Attractivité

Projet Voyage au temps des 1<sup>ers</sup> Rois de France

L'ESPRIT DU VOYAGE  
LES MOTS-CLÉS

RACONTER UNE HISTOIRE

TRÉSOR: PATRIMOINE

PROXIMITÉ

IMMERSIF

PARTICIPATIF

RECREATIF, LUDIQUE, EDUCATIF

**ENRICHISSEMENT HUMAIN**

+ d'attractivité

+ de Visibilité

## « VOYAGE AU TEMPS DES 1<sup>ers</sup> ROIS DE FRANCE »

Valoriser son Patrimoine en reliant & en ouvrant ses sites remarquables

Un étendard, un projet transverse, de territoire

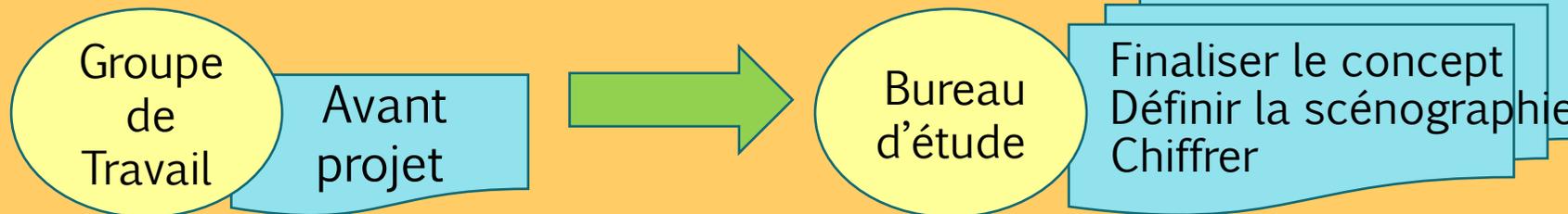
Un **circuit ouvert l'année rythmé** par les découvertes, les devinettes,  
avec des zones de repos, de restaurations !  
labellisé PNR, multilingue, ouvert au monde !

**3 en 1** 1 circuit 3 approches : Jeunes / Adultes / Experts

Un développement économique local & Une valorisation patrimoniale et culturelle

## « UNE AVENTURE HUMAINE »

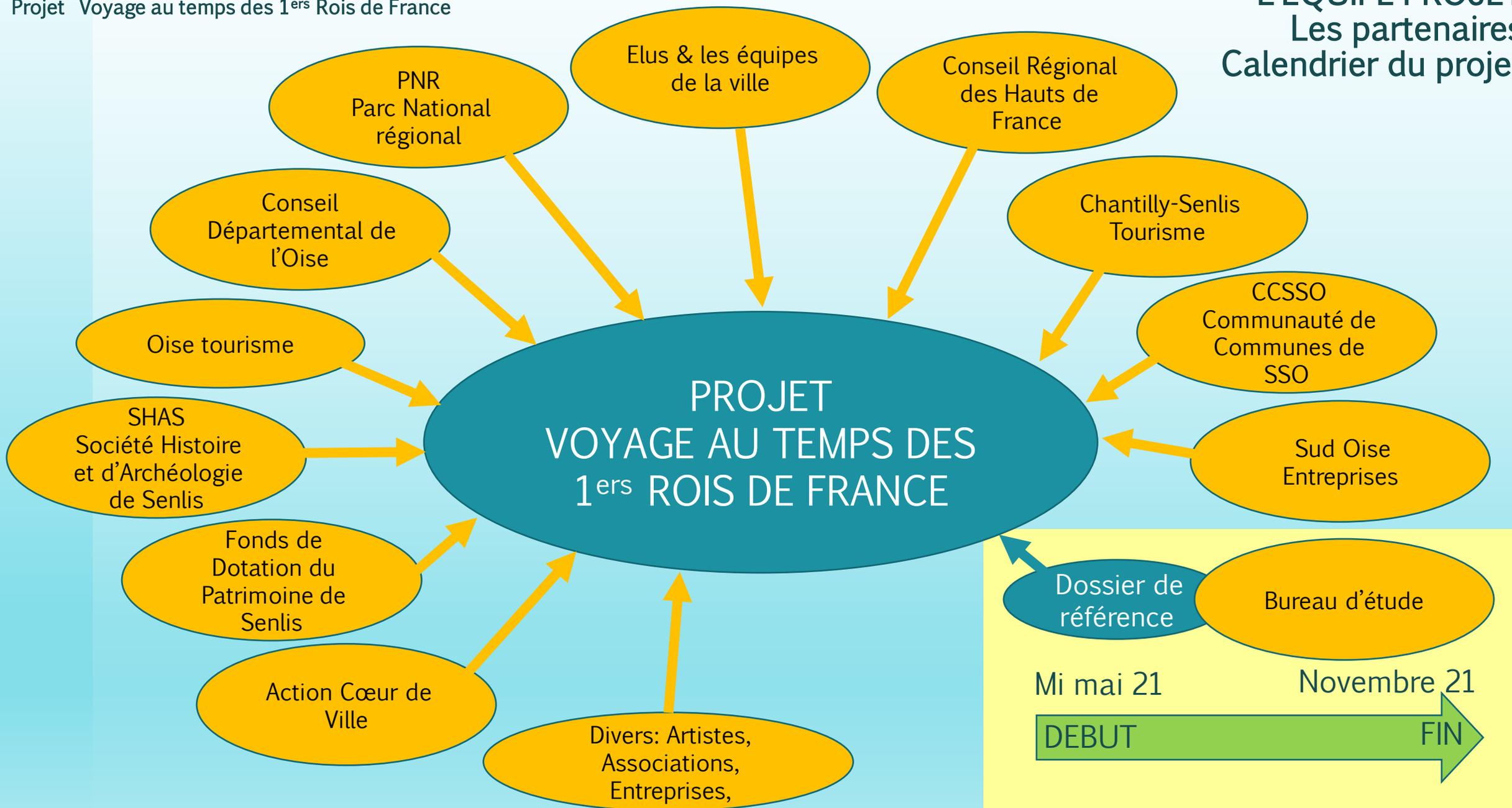
### LE PROJET



# Attractivité

Projet Voyage au temps des 1<sup>ers</sup> Rois de France

L'EQUIPE PROJET  
Les partenaires  
Calendrier du projet



# Attractivité

Projet Voyage au temps des 1<sup>ers</sup> Rois de France

# LES RETOMBÉES

- Meilleure préservation patrimoniale
- Valorisation de la nature (jardin de l'évêché, forêts, label 4 fleurs,...)
- Application des règles de développement durable (Economie d'énergie, mobilité douce,...)

Respect de l'environnement

PROJET  
VOYAGE AU TEMPS  
DES  
1<sup>ers</sup> ROIS DE FRANCE

- Rayonnement de la ville et du territoire
- Développement économique et emploi
- Augmentation des visiteurs

Retombées économiques

Innovation

- Identité forte du projet sur l'image de la ville
- Ouverture inédite de sites
- 3 en 1 un parcours 3 approches
- Utilisation des nouvelles technologies pour la scénographie
- Utilisation des nouvelles technologies pour la gestion

# Attractivité

Projet Voyage au temps des 1<sup>ers</sup> Rois de France

## LA COMMUNICATION LE PUBLIC CIBLE

Elargir le circuit sur le territoire de la CCSSO et du PAH

Un fonctionnement permanent du circuit

Chantilly-Senlis Tourisme  
Gestionnaire

Contrat de rayonnement touristique (OT, CRHDF, CCSSO, CCAC, PNR)

Un projet pérenne

Création d'événements

Relais de diffusion

Tous les médias et sur tous les supports

Communication

Public visé

PROJET  
VOYAGE AU TEMPS  
DES  
1<sup>ers</sup> ROIS DE FRANCE

Locaux, IDF, National,  
Pays du nord, Reste du monde

Particuliers, entreprises

Multilingue (minimum 2)

3 en 1  
Un parcours 3 approches

# Attractivité

## VOYAGE AU TEMPS DES PREMIERS ROIS DE FRANCE

Senlis 2021  
Auteur: Jean Pierre Nguyen

# GRILLE DE SÉLECTION DES PROJETS LEADER

Audition des porteurs de projet pour avis préalable

Nom :

Date : 13/09/2021

<b>Intitulé du projet</b>	Mison de préprogrammation et d'étude pour le parcours "Voyage au temps des premiers rois de France"
<b>Porteur</b>	Ville de Senlis

Fiche-action :  1 (patrimoine)  2 (tourisme vert)  3 (hébergement)  4 (commerce)  5 (circuits courts)  6 (coopération)

N°	Critères généraux	Note
1	<b>Le projet contribue-t-il à la stratégie locale de développement en s'inscrivant précisément dans les objectifs d'une fiche-action ?</b> (1 point / L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.)	1 / 1
2	<b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR /</b> Evaluées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	1 / 1 1 / 1 1 / 1 1 / 1  = 4 / 4
3	<b>Respect de l'environnement (climat, biodiversité, ressources naturelles, paysage...)</b> Evalué selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'impact sur l'environnement (positif ou négatif)</li> <li>- Mesures prises (au-delà des obligations réglementaires) pour limiter les impacts négatifs</li> <li>- Valorisation ou sensibilisation auprès du public concernant la prise en compte de l'environnement</li> </ul> L'impact sera notamment jugé au regard de la charte du Parc naturel régional. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	2 / 2
4	<b>Innovation /</b> Evaluée selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre/activité rare à l'échelle du PNR, voire à l'échelle régionale</li> <li>- Mise en œuvre de concepts, procédés, méthodes, partenariats originaux</li> </ul> Une opération banale ou relevant du fonctionnement courant d'une structure obtiendra 0 point.	2 / 2
5	<b>Localisation et portée géographique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation (zone de chalandise, proximité d'activités complémentaires ou au contraire concurrentes)</li> <li>- Portée géographique, rayonnement du projet (idéalement, le territoire du PNR voire au-delà)</li> </ul>	2 / 2
6	<b>Partenariats et bénéficiaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du projet en concertation avec tous les partenaires concernés</li> <li>- Nombre et diversité des bénéficiaires (touristes, habitants, adaptation à tout public...)</li> </ul>	2 / 2
7	<b>Viabilité économique et qualité technique du projet</b> Ce critère sera évalué par le Comité de programmation sur la base des observations du comité technique, qui jugera de la qualité technique du projet, de sa viabilité économique le cas échéant, ainsi que du caractère raisonnable des coûts présentés. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	2 / 3

Sous-total : 15 / 16

Bonus porteur privé (+ 2 points) : + 0 / 2

Critères spécifiques à la fiche-action / Sauf indication contraire, chaque critère est noté sur deux points.		Note
✓ Fiche-action 1 : Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager	A - Intérêt patrimonial du site (référencement dans la charte du PNR ou un inventaire quelconque, citation dans une étude...) (3 points / <b>0 éliminatoire</b> ) B - Accessibilité, ouverture au public (idéalement toute l'année) (2 points) C - Supports explicatifs de qualité, en deux langues au moins (1,5 point) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, guides et référenceurs...) (1,5 point) E - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (2 points)	3 /3 2 /2 1,5 /1,5 non évalué /1,5 non évalué /2 = 6,5 / <del>10</del> 6,5
Fiche-action 2 : Développer les itinéraires et activités de découverte	A - Utilisation de chemins publics et accord des communes, de l'ONF... B - Intérêt en termes de patrimoine, milieux naturels et paysages C - Document de promotion disponible en office de tourisme et sur le web D - Facilité d'accès (transports en commun...), signalisation et jalonnement E - [ Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »	/2 /2 /2 /2 /2 = /10
Fiche-action 3 : Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural	A - Niveau de qualité équivalent à 2 étoiles/épis/clefs minimum B - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de réservation...) C - Valorisation des sites touristiques proches et des produits locaux D - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (4 points) <b>Bonus (6 pts max.)</b> : gîte de groupe (12 p. min.) ou accueil de cavaliers (+ 4 pts), projet visant les labels Accueil vélo et/ou Tourisme et handicap (+ 2 pts / label)	/2 /2 /2 /4 = /10 + /6
Fiche-action 4 : Conforter une offre de services de proximité en milieu rural	A - Offre multi-services B - Utilisation ou vente de produits locaux C - Engagement dans une démarche qualité (label, charte...) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) E - Adaptation à une clientèle touristique ou excursionniste (horaires, informations touristiques, visibilité et accessibilité, services spécifiques...) <b>Bonus</b> : intégration architecturale de la devanture (+ 2 points)	/2 /2 /2 /2 /2 = /10 + /2
Fiche-action 5 : Favoriser les circuits courts agricoles	A - Approvisionnement et/ou vente en circuits courts de proximité (4 points) B - Qualité environnementale des produits (AB ou conversion, HVE...) C - Absence d'intermédiaire dans l'approvisionnement et/ou la vente D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) <b>Bonus</b> : développement d'une filière inexistante sur le territoire ou d'une nouvelle activité de transformation valorisant des productions locales (+ 4 pts), projet porté par un agriculteur (ou un groupement) (+ 2 pts)	/4 /2 /2 /2 = /10 + /6

**Note de base :**  $\frac{21,5}{22,5} = \frac{25}{26}$

**Note supérieure ou égale à 13** : Le projet obtient un avis favorable, éventuellement assorti de réserves et/ou recommandations.

**Bonus :** + 0

**Note inférieure à 13** : Le projet obtient un avis défavorable.

**NOTE FINALE :**  $\frac{25}{26}$

**Pour rappel, lors de la programmation du dossier :**

Note ≥ 20 : 100 % du montant maximum applicable

16 ≤ Note < 20 : 75 % du montant maximum applicable

13 ≤ Note < 16 : 50 % du montant maximum applicable

Note < 13 : projet refusé

Exceptionnellement, il peut arriver qu'un critère soit jugé inapplicable pour un projet donné. Dans ce cas, le score correspondant ne sera pas renseigné et la note totale sera ramenée sur 26 par proportionnalité.

Le maximum applicable est entendu comme le montant maximal d'aide LEADER pouvant être attribué au projet, en tenant compte :

- du montant total des dépenses éligibles retenu lors de l'instruction du dossier ;
- du taux de cofinancement du FEADER, fixé à 80 % de l'aide publique allouée au projet ;
- du taux maximum d'aide publique défini dans la fiche-action ;
- du plafond d'aide défini dans la fiche-action ;
- du régime d'aide d'État applicable et de la législation nationale en vigueur.

## FICHE DE PRESENTATION D'UN PROJET LEADER

Comité d'audit du 13 septembre 2021

<b>Intitulé du projet :</b>	Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables
<b>Porteur :</b>	M. Frédéric GAMBLIN
<b>Localisation :</b>	Lamorlaye
<b>Fiche-action :</b>	3. Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural

### Description du projet :

*Cf. description en page suivante*

### Plan de financement prévisionnel de la demande d'aide LEADER :

Dépenses (Hors Taxes) :		Ressources :	
Travaux de bâtiment	141 668,96 €	<i>- Subventions publiques :</i>	
Aménagements extérieurs	27 288,66 €	Conseil départemental de l'Oise (10 %)	19 000,00 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	12 092,95 €	<b>LEADER (38 %)</b>	<b>75 000,00 €</b>
Equipements intérieurs	14 779,54 €	<i>- Autofinancement (52 %) :</i>	101 830,11 €
<b>TOTAL :</b>	<b>195 830,11 €</b>	<b>TOTAL :</b>	<b>195 830,11 €</b>

### Dépenses hors assiette LEADER (à titre indicatif) :

Acquisition immobilière	100 000,00 €
TVA	24 504,52 €
<b>COÛT TOTAL DU PROJET (TTC) :</b>	<b>320 334,63 €</b>

## LE PROJET

<b>Localisation et portée géographique</b>	Commune de LAMORLAYE (Oise) Adresse : 31, 1 <sup>ère</sup> Avenue
<b>Description synthétique du projet</b>  Expliquer : - Le contexte : comment est venue l'idée du projet - Le concept : en quoi consiste le projet - Les moyens : quels sont concrètement les actions et investissements prévus  Un support de présentation existant peut être joint à la fiche si besoin.	Le projet consiste en la rénovation d'un bâtiment dégradé à Lamorlaye, pour permettre la création de 2 meublés de tourisme labellisés "Gîtes de France" résolument tournés vers les trois piliers du développement durable (écologie, social, économie).  Ce projet s'inscrit dans une démarche de rénovation d'un bâti ancien dans un firmenê safeguardé, la solidarité humaine, le développement d'emplois locaux, la préservation de l'environnement et la promotion des atouts touristiques et patrimoniaux du territoire.  - Projet détaillé en annexe -
<b>Objectifs du projet et lien avec la stratégie du GAL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer la création de 2 gîtes par la restauration d'un bâti ancien, en préservant son architecture, en l'adaptant aux normes énergétiques et environnementales</li> <li>- Favoriser le partenariat avec les acteurs locaux</li> <li>- Contribuer au rayonnement du territoire et promotion de la destination</li> </ul>
<b>Partenaires et leur implication (conseil technique, soutien financier, aide en nature...)</b>	<u>Conseils techniques</u> : Oise Tourisme, PNR Oise Pays de France, <u>Soutien financier</u> : Conseil départemental de l'Oise LEADER / Union Européenne
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Démarrage du projet (= 1 <sup>ère</sup> dépense engagée) : Projet non engagé Achèvement du projet (= dernière facture soldée) :  Préciser le phasage le cas échéant ; 3 <sup>e</sup> trimestre 2021 : Finalisation du projet et demandes de financements 4 <sup>e</sup> trimestre 2021 : Obtention des financements et consultation des entreprises 1 <sup>er</sup> trimestre 2022 : lancement des travaux (± 4 mois) 2 <sup>e</sup> trimestre 2022 : Ouverture des gîtes et activation de partenariats

<p><b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR</b></p>	<p>Quelles retombées économiques le projet devrait-il générer ? (nombre d'emplois créés/maintenus, richesses ou revenus créés, impact attendu sur la fréquentation touristique, effet d'entraînement sur d'autres activités...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmentation et ancrage de la fréquentation touristique sur le territoire</li> <li>- Participation aux activités économiques locales (restaurants, parcs de loisirs, musées, châteaux ...)</li> <li>- Collaborations renforcées avec des acteurs locaux</li> </ul> <p>En quoi le projet répond-il à une demande, à un manque ?</p> <p>Constat conjoint des acteurs touristiques d'un besoin de développer des formules d'hébergements ruraux, ciblant le ressourcement, la détente et le dépassement, en proximité de Paris</p>
<p><b>Respect de l'environnement</b></p>	<p>Quel sera l'impact du projet sur l'environnement (climat, biodiversité, milieux et ressources naturels...) et quelles mesures sont prévues pour limiter cet impact ? Cet aspect fera-t-il l'objet d'une valorisation ou sensibilisation auprès du public ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En investissement, le projet cherchera une isolation renforcée du bâti, un approvisionnement en matériaux produits localement et une meilleure qualité visuelle du bâti</li> <li>- Après ouverture au public, l'énergie sera intégralement issue d'énergies renouvelables, une sensibilisation du public au tri des déchets sera faite, un poulailler sera créé pour la fermentation des etc ...</li> </ul>
<p><b>Innovation</b></p>	<p>En quoi le projet est-il innovant, se démarque-t-il de ce qui existe déjà sur le territoire du Parc naturel régional (en termes de concept, procédé, méthode, partenariat...)?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le label "Gîtes de France" et les hébergements touristiques classés, sont peu présents sur le territoire.</li> <li>- la prise en compte exhaustive des enjeux du développement durable (économie, social, environnement) est très attendue de la clientèle.</li> <li>- le projet mobilisera majoritairement des partenaires locaux (location de vélos, visites guidées ...) et rayonnera sur l'économie de proximité (restaurants, commerces ...)</li> </ul>
<p><b>Communication et public cible</b></p>	<p>Comment prévoyez-vous de faire connaître votre projet ? (supports de communication, internet, médias, événement, réseaux spécifiques...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Médias numériques (site internet propre, Facebook ...)</li> <li>• Utilisation de la plateforme "gîtes de France" (marque reconnue)</li> <li>• Création de plaquettes / flyers et cartes de visite pour diffusion locale</li> </ul> <p>Quel est le public cible ? (donnez des indications qualitatives et quantitatives)</p> <p>Le projet prévoit-il des mesures d'adaptation spécifiques à certains types de public ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Familles / Touristes (séjours et courts séjours)</li> <li>• Entreprises / Salariés en itinérance</li> <li>• Publics Personnes à Mobilité Réduite</li> <li>• Publics sportifs (label Accueil Vélo, accueil possible de cavaliers)</li> </ul>
<p><b>Suite donnée au projet</b></p>	<p>S'il s'agit d'un projet pérenne, quelles sont les modalités de fonctionnement prévues (financement, gestion, entretien...)?</p> <p>Les porteurs de projet assureront le financement, la gestion et l'entretien des gîtes.</p> <p>Il sera fait recours à une association intermédiaire locale pour le ménage et l'accueil des visiteurs</p> <p>Quelle évolution ou quelles autres actions sont envisagées à plus long terme ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la clientèle d'affaires (ex: séminaires, team-building ...) en lien avec la CCI</li> <li>- Renforcement de l'accueil des cavaliers en itinérance par la construction de box pour chevaux sur le site</li> </ul>

**Présentation du projet**  
**« ECO-LOGIS : hébergements touristiques durables »**

**Finalité :**

Développer deux meublés de tourisme labellisés 2 épis, intégrant l'ensemble des enjeux du Développement Durable

**Un projet d'hébergement touristique ouvert sur la nature et accessible à tous**

Le projet consiste à la transformation d'une habitation ancienne, construite en 1931, en deux meublés de tourisme, disposant des labels « Gîtes de France » et « Accueil Vélo ». Cette bâtisse, d'une superficie d'environ 120m<sup>2</sup>, disposait de différents espaces constitués en deux logements.

Chaque gîte disposera d'un espace de vie lumineux et de deux chambres doubles, offrant ainsi une capacité d'accueil de 4 à 6 personnes dans des conditions de confort adaptées.

Un premier gîte, situé au rez-de-chaussée, sera aménagé pour intégrer certains aménagements spécifiques pour les Personnes à Mobilité Réduite (stationnements, cheminement, largeurs de portes et rotations...) et pour d'autres formes de handicaps (visuel et auditif notamment). Ce gîte disposera d'un jardin privatif clôturé, garantissant l'accueil de toute la famille dans des conditions de sécurité optimales, tout en favorisant une ouverture sur la forêt.

Le second gîte, en duplex aux premier et deuxième étages, disposera d'une vue dégagée sur le jardin, assurant un climat de détente et de bien-être dans un environnement forestier propice.

**Un accueil de touristes dans un site facile d'accès préservé (tourisme vert)**

Les meublés de tourisme en projet seront créés sur la commune de Lamorlaye, au sein du domaine résidentiel du Lys-Chantilly.

Cette commune se situe à 35 kilomètres de Paris, permettant à la fois de favoriser le tourisme de Franciliens cherchant le calme, le ressourcement et une « mise au vert » à proximité (week-end, court séjour) mais également d'accueillir des familles souhaitant découvrir la capitale.

En effet, la commune dispose d'un accès facile : autoroute A1, gare RER à Orry-la-Ville/Coye-la-Forêt, transports inter-urbains en autocar, navettes de transport urbain au sein de la commune. Le futur pôle Roissy-Picardie améliorera l'accessibilité au réseau TGV français et européen.

Dans un environnement proche, de nombreux sites touristiques attractifs seront accessibles aux visiteurs :

- A pied ou à vélo (rayon de 5 kilomètres) : Lamorlaye (golf du Lys, château, centres hippiques d'entraînement, écuries), Chantilly (château, grandes écuries, musées, hippodrome), Forêt de Chantilly, Abbaye de Royaumont...
- A vélo ou en voiture (rayon de 25 kilomètres) : Parcs d'attractions (Parc Astérix, Mer de Sable), centre historique de Senlis, Musée de la Renaissance d'Ecouen, Parc Jean Jacques Rousseau d'Ermenonville, Maison Van Gogh d'Auvers sur Oise, golfs, châteaux...

L'environnement direct des meublés de tourisme sera également source d'activité à part entière. En effet, le domaine du Lys-Chantilly, créé en 1925 à l'initiative du duc d'Aumale, est un ensemble résidentiel implanté dans un espace forestier préservé et protégé au titre des espaces paysagers. Particulièrement boisé et disposant d'une faune forestière, il offre un cadre apaisant. Il permettra

un ressourcement des visiteurs grâce à son calme, son environnement verdoyant et des perspectives dégagées.

Enfin, la promotion du territoire sera assurée lors de l'accueil des touristes, par un site internet dédié et par la constitution d'un road-book comprenant des propositions de journées à thème (visites, sorties, loisirs-détente...). Cet outil permettra facilement d'identifier les sites à découvrir, tout en permettant de soutenir les entreprises locales agissant dans une démarche écocitoyenne (ventes à la ferme, cueillette, locations de vélos électriques etc...).

### **Un projet répondant aux besoins du territoire**

L'origine de ce projet vient d'une volonté des propriétaires de promouvoir les richesses patrimoniales de leur région (patrimoine historique, naturel, architectural...), de contribuer au développement de l'économie touristique et de valoriser un bâtiment ancien vétuste, au cœur du site protégé du domaine du Lys-Chantilly à Lamorlaye.

Le besoin de développement d'une offre complémentaire d'hébergement sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne est confirmé par différentes études et rapports d'organismes chargés du tourisme à l'échelle locale. Ainsi, l'agence de développement Oise Tourisme, le Parc Naturel Régional Oise Pays de France à travers la fiche-action 3 de son programme LEADER ou encore la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne confirment l'intérêt de favoriser le développement d'une offre diversifiée, sur un territoire disposant principalement d'établissements hôteliers et de locations entre particuliers non classées.

La typologie des meublés, à savoir des espaces de vie auxquels sont attachés deux chambres, a été définie en réponse aux attentes de la clientèle ciblée. En effet, dans son étude sur le profil des visiteurs 2019, Oise Tourisme confirme que le public familial représente 42% de la clientèle touristique de l'Oise, pour une moyenne de 3,5 visiteurs présents. Ainsi, la présence d'un espace extérieur, d'espaces de vie confortables pour 4 à 6 personnes et deux chambres avec literie modulable apparaissent adaptés à l'attente et aux besoins de la clientèle.

L'objectif sera d'obtenir une labellisation d'au moins 2 épis. Cette catégorie cible prioritairement un public familial, de courts et moyens séjours, en ce qu'il représente la majorité des séjours dans l'Oise (source Oise Tourisme - année 2019). Ce projet pourra également s'appuyer sur les labels envisagés pour s'adresser à la clientèle des séniors, le tourisme d'affaires ainsi que les travailleurs.

Le projet s'attachera à créer des liens avec des entreprises et acteurs touristiques locaux pour proposer des services complémentaires à la clientèle : location de vélos, paniers de légumes, etc...

### **Un projet labellisé, source de réussite**

La labellisation d'un projet correspond à la reconnaissance, par un acteur reconnu dans son domaine d'intervention, de l'adéquation à ses critères, sa démarche globale et à ses valeurs.

Pour le public, une labellisation permet un gage de qualité, de respect de normes minimales mais aussi d'adhésion à des valeurs inhérentes à cet acteur.

L'obtention de labels permettrait donc au projet de faciliter son intégration dans le paysage local et d'augmenter son impact auprès des différents publics sensibles aux enjeux de

Pour ce faire, le projet vise à l'obtention de différents labels :

- Le label « gîtes de France »

Les meublés de tourisme peuvent s'inscrire auprès de l'une des différentes structures de promotion et de réservation. Le label « gîtes de France » dispose d'un capital de notoriété important auprès de la clientèle touristique (2<sup>e</sup> marque la plus connue des Français, 1<sup>ere</sup> marque pour la qualité du service).

Le label « 2 épis - Gîtes de France » permettra s'assurer la communication des gîtes, mais également la réservation directe par la plateforme internet et téléphonique.

- Le label « Accueil Vélo »

Le label « Accueil Vélo » s'adresse principalement aux cyclotouristes cherchant un hébergement proche de la nature disposant de services de premier recours pour leurs équipements (abri sécurisé, eau pour nettoyage...). L'obtention de ce label à proximité immédiate de la Véloroute européenne « London-Paris » permettra de répondre aux besoins d'un public proche de la nature et à la recherche d'une découverte des régions qu'il traverse.

- Le label « Valeurs du Parc Naturel Régional »

Le label national « Valeurs du Parc Naturel Régional » vise à favoriser un meilleur équilibre entre le développement économique local et la préservation des richesses culturelles et naturelles du Parc autour de trois valeurs fortes : l'attachement au territoire, la culture de la dimension humaine et le respect de l'environnement. Au travers de son projet résolument ancré dans le développement durable, le projet serait en cohérence avec les enjeux du Parc Naturel Régional Oise-Pays de France.

## Les valeurs du Développement Durable au cœur du projet

La définition du Développement Durable est souvent réduite à la seule notion de protection et de préservation de l'environnement.

Pourtant, la définition est bien plus large, comprenant des enjeux particulièrement ambitieux.

Selon Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987), le développement durable est « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) :

**un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.**

Le projet souhaite contribuer à s'intégrer pleinement dans ces trois notions :

- Un projet économiquement responsable

Le projet présente un réalisme économique et une pérennité, comme en témoigne le prévisionnel financier sur 5 ans figurant en annexe.

Afin de s'inscrire dans le tissu économique local, le projet souhaite s'attacher le partenariat de différents acteurs du territoire pour contribuer à la fois à la réponse aux attentes de la clientèle touristique tout en concourant à des retombées sur le territoire.

A titre d'exemples, l'entretien des meublés de tourisme après chaque location sera effectué par une association intermédiaire de l'économie sociale et solidaire (telle que l'association Créneau Emploi Lamorlaye). En lien avec d'autres gestionnaires de locations court séjour, le projet pourrait contribuer activement à la création d'un service local de conciergerie répondant à l'ensemble des besoins communs à tous : ménage, blanchisserie, matériels spécifiques, coordination de locations lors des évènements locaux...

La promotion des circuits courts sera rendue possible très en amont de l'arrivée via le site internet dédié (avec commandes possibles via le site du partenaire) et à chaque arrivée à travers la remise d'une liste de producteurs locaux. Afin de favoriser les déplacements doux sur le territoire, un partenariat avec un loueur de vélos sera développé (tel que BOBE Bike à Chantilly).

- Un projet tourné vers le tourisme solidaire

Malgré son caractère touristique, le projet souhaite mener une action à vocation sociale, par la mise à disposition des meublés de tourisme à des familles modestes, dont les départs en vacances sont impossibles.

Aussi, pour chaque location, 5% des nuitées louées seront offertes au profit de familles sélectionnées par l'Unicef ou le Secours Populaire (*ex : en cas d'occupation des meublés à 50%, 3 semaines seront offertes chaque année à ces associations pour accueillir gratuitement leurs bénéficiaires*).

- Un engagement dans la préservation de l'environnement

Enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle, le projet souhaite résolument s'engager pour la préservation de l'environnement.

La réhabilitation bâtiminaire intégrera une isolation renforcée, l'utilisation de produits écoresponsables (peintures à faible émission, éclairage à LED, pierres de Saint Maximin, chaux de Boran, électroménager classé A++, chasse d'eau à double réservoir, affichages de messages écoresponsables dans les gîtes etc...).

Au quotidien de la vie du projet, le projet prévoit, notamment, le recours certifié à 100% à des énergies renouvelables pour le chauffage et l'électricité (fournisseur Planète Oui), l'installation d'un poulailler pour la réduction des déchets fermentescibles, la mise à disposition d'un local sécurisé pour les vélos ainsi que des équipements adaptés au tri sélectif.

## **Détail des travaux et aménagements à réaliser**

Les travaux consisteront en une réhabilitation complète du bâti, la réalisation d'aménagements extérieurs et l'équipement intérieur des meublés.

La réhabilitation complète du bâti consistera en un remplacement de l'ensemble des menuiseries extérieures (double vitrage aluminium avec volets roulants intérieurs), l'isolation du bâtiment en laine de roche avec doublage en Placostil, le déploiement des réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement, la réfection des sanitaires et des cuisines ainsi que la configuration complète d'un nouvel escalier intérieur (actuellement dangereux).

Le plan d'aménagement intérieur est annexé au présent dossier de demande de subvention.

La réalisation des aménagements extérieurs consistera en la création d'un accès sur rue (portail), d'un espace de stationnement des véhicules et vélos, d'un cheminement piéton éclairé jusqu'aux gîtes, la création d'une terrasse, la délimitation d'un jardin clôturé sécurisé et la plantation de 160 pieds de charmille (essence locale).

L'ensemble des aménagements extérieurs sera réalisé pour permettre, sur le long terme, l'obtention du label « Tourisme et Handicap ».

L'équipement intérieur a été dimensionné de manière précise pour répondre à l'objectif d'obtention du label « 2 épis - gîtes de France ». En effet, chaque niveau du label impose un contenu minimal attendu dans chacun des meublés de tourisme. Il a été fait le choix de retenir des équipements de qualité (literie, cuisine...) afin d'assurer la pérennité du matériel et la satisfaction de la clientèle.

Un descriptif détaillé et référencé des équipements intérieurs figure en annexe du présent dossier de demande de subvention.

## Outils de promotion

Afin de permettre la connaissance du plus grand nombre, les meublés de tourisme feront l'objet d'une promotion et d'une communication les plus larges possibles, sur des supports numériques et traditionnels, à savoir :

- Via les plateformes de réservation

Les meublés de tourisme pourront être réservés sur au minimum deux plateformes différentes, dont les calendriers seront interconnectés, à savoir Gîtes de France et AirBnB

- Via un site internet dédié

La visibilité sur Internet est devenue un outil incontournable pour les publics ciblés. Le site internet dédié aux meublés de tourisme permettra d'assurer une visibilité de l'offre d'hébergement, de faire connaître le territoire mais également de préparer son séjour par un descriptif des activités de proximité.

Afin de soutenir l'économie locale, ce site internet mettra en place des liens directs pour la réservation des activités (ex : billetterie, location de vélos, balades équestres...) mais aussi l'achat de paniers locavores pouvant être livrés sur place.

- Par la création de flyers et cartes de visite

Pour permettre une promotion de proximité, des flyers et cartes de visites seront édités et diffusés auprès des organismes locaux (office de tourisme, sites touristiques...)

L'ensemble de ces supports véhiculera les différents labels obtenus, ainsi que les partenaires financiers du projet.

## Calendrier prévisionnel

### **3e trimestre 2021 :**

Finalisation technique et administrative du projet,

Dépôt des demandes de subventions

Dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme (modification de façade)

Audition par l'instance LEADER / PNR

### **4e trimestre 2021 :**

Consultation des entreprises par la maîtrise d'œuvre

Déclaration des meublés de tourisme auprès de la Mairie (obligatoire)

Notifications des subventions

### **1er trimestre 2022 :**

Démarrage du chantier (4 mois de travaux), suivi des travaux

Rencontre des partenaires locaux et définition des modalités de collaboration

Création des outils et supports de communication (site internet, flyers...)

### **2e trimestre 2022 :**

Réception des travaux et levée des réserves

Installation des équipements intérieurs

Visites des organismes de labellisation

Mise en location sur les plateformes de réservation

**1er juillet 2022 :** Accueil des premiers clients

## PLAN DE FINANCEMENT D'OPERATION

Opération : Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables

Lieu de l'opération : 31, 1ere avenue – 60260 LAMORLAYE

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
LOT N°01 - GROS ŒUVRE / REVETEMENTS MURAUX ET DE SOL	25 328,46 €	Conseil départemental de l'Oise (6,4%) - sollicité	19.000,00 €
LOT N°02 - COUVERTURE / ÉTANCHÉITÉ	3 900,00 €	LEADER / Union Européenne (25,35%) - sollicité	75.000,00 €
LOT N°03 - MENUISERIES EXTERIEURES / ESCALIER INTERIEUR	16 560,00 €	Autofinancement (dont emprunt et valorisation acquisition immobilière (68,25%) - obtenu	201 830,11 €
LOT N°04 - CLOISONS - DOUBLAGES - ISOLATION / MEN.INT.	34 615,50 €		
LOT N°05 - ÉLECTRICITÉ	28 560,00 €		
LOT N°06 - PLOMBERIE	14 390,00 €		
LOT N°07 - CUISINE	8 000,00 €		
LOT N°08 - PEINTURE / PARQUETS	10 315,00 €		
LOT N°09 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	27 288,66 €		
Assistance à Maitrise d'Ouvrage	12 092,95 €		
Equipements intérieurs	14 779,54 €		
Valorisation acquisition bien immobilier (prise en charge porteur de projet)	100 000,00 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>295 830,11 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>295 830,11 €</b>
TVA	24 504,52 €	Autofinancement TVA	24 504,52 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>320 334,63 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>320 334,63 €</b>

Le statut du porteur de projet ne le rend pas éligible à la récupération de TVA.

Certifié exact, le 02 septembre 2021

F. GAMBLIN

ECO-LOGIS : Hébergements touristiques durables

PREVISIONNEL SUR 5 ANS

	Tarif moyen à la semaine	% occupation 1ère année	tarif journalier moyen	Tarif moyen à la semaine	% occupation / hors 1ère année	tarif journalier moyen
Basse Saison	686,00 €	30%	29,40	686,00 €	40%	39,20
Moyenne saison	716,00 €	40%	40,91	716,00 €	55%	56,26
Haute saison	731,00 €	50%	52,21	731,00 €	65%	67,88

ANNEE 1

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Total A.1
<b>Recettes (base : mois de 30 jours)</b>	1 764,00	1 764,00	1 764,00	1 764,00	2 454,60	2 454,60	3 132,60	3 132,60	2 454,60	1 764,00	1 764,00	1 764,00	25 977,00
<b>Dépenses :</b>	1 145,41	1 145,41	1 145,41	1 145,41	1 329,28	1 329,28	1 612,60	1 612,60	1 329,28	1 145,41	1 145,41	1 145,41	15 230,93
- Electricité	174,29	174,29	174,29	174,29	60,00	60,00	50,00	50,00	60,00	174,29	174,29	174,29	1 500,00
- Ménage (40€ par gîte / semaine d'occupation)	100,80	100,80	100,80	100,80	134,40	134,40	168,00	168,00	134,40	100,80	100,80	100,80	1 444,80
- Fiscalité	241,46	241,46	241,46	241,46	335,99	335,99	428,79	428,79	335,99	241,46	241,46	241,46	3 555,73
- Entretien jardin	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	1 000,00
- Eau (300 m <sup>3</sup> à l'année à 4€ du m <sup>3</sup> )	81,49	81,49	81,49	81,49	113,39	113,39	144,71	144,71	113,39	81,49	81,49	81,49	1 200,00
- Intermediaire réservation (commissions 15% et adhésions labels) <sup>(1)</sup>	315,85	315,85	315,85	315,85	419,44	419,44	521,14	521,14	419,44	315,85	315,85	315,85	4 511,55
- Assurances	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	720,00
- Autres (réparations, remplacement objets cassés, usés...) - estimé à 5%	88,20	88,20	88,20	88,20	122,73	122,73	156,63	156,63	122,73	88,20	88,20	88,20	1 298,85
<b>Bénéfice - Perte</b>	618,59	618,59	618,59	618,59	1 125,32	1 125,32	1 520,00	1 520,00	1 125,32	618,59	618,59	618,59	10 746,07

ANNEE 2

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Total A.2
<b>Recettes (base : mois de 30 jours)</b>	2 352,00	2 352,00	2 352,00	2 352,00	3 375,60	3 375,60	4 072,80	4 072,80	3 375,60	2 352,00	2 352,00	2 352,00	34 736,40
<b>Dépenses :</b>	1 404,26	1 404,26	1 404,26	1 404,26	1 732,49	1 732,49	2 023,17	2 023,17	1 732,49	1 404,26	1 404,26	1 404,26	19 073,64
- Electricité	174,29	174,29	174,29	174,29	60,00	60,00	50,00	50,00	60,00	174,29	174,29	174,29	1 500,00
- Ménage (40€ par gîte / semaine d'occupation)	134,40	134,40	134,40	134,40	184,80	184,80	218,40	218,40	184,80	134,40	134,40	134,40	1 932,00
- Fiscalité	321,94	321,94	321,94	321,94	462,05	462,05	557,48	557,48	462,05	321,94	321,94	321,94	4 754,72
- Entretien jardin	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	1 000,00
- Eau (300 m <sup>3</sup> à l'année à 4€ du m <sup>3</sup> )	108,65	108,65	108,65	108,65	155,93	155,93	188,14	188,14	155,93	108,65	108,65	108,65	1 604,64
- Intermediaire réservation (commissions 15% et adhésions labels) <sup>(1)</sup>	404,05	404,05	404,05	404,05	557,59	557,59	662,17	662,17	557,59	404,05	404,05	404,05	5 825,46
- Assurances	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	720,00
- Autres (réparations, remplacement objets cassés, usés...) - estimé à 5%	117,60	117,60	117,60	117,60	168,78	168,78	203,64	203,64	168,78	117,60	117,60	117,60	1 736,82
<b>Bénéfice - Perte</b>	947,74	947,74	947,74	947,74	1 643,11	1 643,11	2 049,63	2 049,63	1 643,11	947,74	947,74	947,74	15 662,76

ANNEE 3

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Total A.3
<b>Recettes (base : mois de 30 jours)</b>	2 352,00	2 352,00	2 352,00	2 352,00	3 375,60	3 375,60	4 072,80	4 072,80	3 375,60	2 352,00	2 352,00	2 352,00	34 736,40
<b>Dépenses :</b>	1 404,26	1 404,26	1 404,26	1 404,26	1 732,49	1 732,49	2 023,17	2 023,17	1 732,49	1 404,26	1 404,26	1 404,26	19 073,64
- Electricité	174,29	174,29	174,29	174,29	60,00	60,00	50,00	50,00	60,00	174,29	174,29	174,29	1 500,00
- Ménage (40€ par gîte / semaine d'occupation)	134,40	134,40	134,40	134,40	184,80	184,80	218,40	218,40	184,80	134,40	134,40	134,40	1 932,00
- Fiscalité	321,94	321,94	321,94	321,94	462,05	462,05	557,48	557,48	462,05	321,94	321,94	321,94	4 754,72
- Entretien jardin	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	1 000,00
- Eau (300 m <sup>3</sup> à l'année à 4€ du m <sup>3</sup> )	108,65	108,65	108,65	108,65	155,93	155,93	188,14	188,14	155,93	108,65	108,65	108,65	1 604,64
- Intermediaire réservation (commissions 15% et adhésions labels) <sup>(1)</sup>	404,05	404,05	404,05	404,05	557,59	557,59	662,17	662,17	557,59	404,05	404,05	404,05	5 825,46
- Assurances	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	720,00
- Autres (réparations, remplacement objets cassés, usés...) - estimé à 5%	117,60	117,60	117,60	117,60	168,78	168,78	203,64	203,64	168,78	117,60	117,60	117,60	1 736,82
<b>Bénéfice - Perte</b>	947,74	947,74	947,74	947,74	1 643,11	1 643,11	2 049,63	2 049,63	1 643,11	947,74	947,74	947,74	15 662,76

ANNEE 4

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Total A.4
<b>Recettes (base : mois de 30 jours)</b>	2 352,00	2 352,00	2 352,00	2 352,00	3 375,60	3 375,60	4 072,80	4 072,80	3 375,60	2 352,00	2 352,00	2 352,00	34 736,40
<b>Dépenses :</b>	1 404,26	1 404,26	1 404,26	1 404,26	1 732,49	1 732,49	2 023,17	2 023,17	1 732,49	1 404,26	1 404,26	1 404,26	19 073,64
- Electricité	174,29	174,29	174,29	174,29	60,00	60,00	50,00	50,00	60,00	174,29	174,29	174,29	1 500,00
- Ménage (40€ par gîte / semaine d'occupation)	134,40	134,40	134,40	134,40	184,80	184,80	218,40	218,40	184,80	134,40	134,40	134,40	1 932,00
- Fiscalité	321,94	321,94	321,94	321,94	462,05	462,05	557,48	557,48	462,05	321,94	321,94	321,94	4 754,72
- Entretien jardin	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	1 000,00
- Eau (300 m <sup>3</sup> à l'année à 4€ du m <sup>3</sup> )	108,65	108,65	108,65	108,65	155,93	155,93	188,14	188,14	155,93	108,65	108,65	108,65	1 604,64
- Intermediaire réservation (commissions 15% et adhésions labels) <sup>(1)</sup>	404,05	404,05	404,05	404,05	557,59	557,59	662,17	662,17	557,59	404,05	404,05	404,05	5 825,46
- Assurances	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	720,00
- Autres (réparations, remplacement objets cassés, usés...) - estimé à 5%	117,60	117,60	117,60	117,60	168,78	168,78	203,64	203,64	168,78	117,60	117,60	117,60	1 736,82
<b>Bénéfice - Perte</b>	947,74	947,74	947,74	947,74	1 643,11	1 643,11	2 049,63	2 049,63	1 643,11	947,74	947,74	947,74	15 662,76

ANNEE 5

	Mois 1	Mois 2	Mois 3	Mois 4	Mois 5	Mois 6	Mois 7	Mois 8	Mois 9	Mois 10	Mois 11	Mois 12	Total A.5
<b>Recettes (base : mois de 30 jours)</b>	2 352,00	2 352,00	2 352,00	2 352,00	3 375,60	3 375,60	4 072,80	4 072,80	3 375,60	2 352,00	2 352,00	2 352,00	34 736,40
<b>Dépenses :</b>	1 474,82	1 474,82	1 474,82	1 474,82	1 833,76	1 833,76	2 145,35	2 145,35	1 833,76	1 474,82	1 474,82	1 474,82	20 115,73
- Electricité	174,29	174,29	174,29	174,29	60,00	60,00	50,00	50,00	60,00	174,29	174,29	174,29	1 500,00
- Ménage (40€ par gîte / semaine d'occupation)	134,40	134,40	134,40	134,40	184,80	184,80	218,40	218,40	184,80	134,40	134,40	134,40	1 932,00
- Fiscalité	321,94	321,94	321,94	321,94	462,05	462,05	557,48	557,48	462,05	321,94	321,94	321,94	4 754,72
- Entretien jardin (1000€ par an)	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	83,33	1 000,00
- Eau (300 m <sup>3</sup> à l'année à 4€ du m <sup>3</sup> )	108,65	108,65	108,65	108,65	155,93	155,93	188,14	188,14	155,93	108,65	108,65	108,65	1 604,64
- Intermediaire réservation (commissions 15% et adhésions labels) <sup>(1)</sup>	404,05	404,05	404,05	404,05	557,59	557,59	662,17	662,17	557,59	404,05	404,05	404,05	5 825,46
- Assurances	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	720,00
- Autres (réparations, remplacement objets cassés, usés...) - estimé à 8%	188,16	188,16	188,16	188,16	270,05	270,05	325,82	325,82	270,05	188,16	188,16	188,16	2 778,91
<b>Bénéfice - Perte</b>	877,18	877,18	877,18	877,18	1 541,84	1 541,84	1 927,45	1 927,45	1 541,84	877,18	877,18	877,18	14 620,67

<sup>(1)</sup> Commissions Gîtes de France : 15% / Adhésion au label Gîtes de France : 315€ par an / Adhésion label Accueil vélo : 300€ par an

<sup>(2)</sup> Nous estimons qu'à partir de la 5e année de plus gros investissements seront nécessaire : changement de la literie, de l'électroménager soit 8% de frais de renouvellement dès 2026

	Total A.1	Total A.2	Total A.3	Total A.4	Total A.5
<b>Recettes (base : mois de 30 jours)</b>	25 977,00	34 736,40	34 736,40	34 736,40	34 736,40
<b>Dépenses :</b>	15 230,93	19 073,64	19 073,64	19 073,64	20 115,73
<b>Bénéfice avant amortissement</b>	10 746,07	15 662,76			

# LES ECO-LOGIS

Hébergements touristiques durables



## LE PROJET

Le projet consiste à la réhabilitation d'un bâti ancien en vue de la création de deux meublés de tourisme labellisés « Gites de France 2 épis », « Accueil Vélo » et « Valeurs Parc Naturel Régional ».

Situé au cœur de la forêt du Lys, à Lamorlaye, cette bâtisse comprenant deux logements vétustes a été construite selon une architecture simple, typique des maisons de gardiens des années 30.



Chaque gîte sera constitué d'un espace de vie ouvert sur la nature environnante, de deux chambres doubles, d'une cuisine, de sanitaire, d'un jardin privatif et d'un accès possible au reste du jardin (4600m<sup>2</sup>).

Chacun permettra d'accueillir 4 à 6 convives (demande majoritaire auprès des opérateurs de tourisme).

Ce projet répond à une offre insuffisante sur le territoire de l'Aire Cantilienne, tant en matière de nombre d'hébergement courte durée que dans sa typologie (public familial ne recourant pas à l'offre hôtelière).



# UNE REHABILITATION RESPECTUEUSE DU BATI ANCIEN

Cette bâtisse de 1931, parmi les premières du domaine du Lys-Chantilly, nécessite des travaux importants de réhabilitation pour permettre l'accueil de touristes tant intérieurs qu'extérieurs.

Le chantier mobilisera 10 corps d'Etat (maçonnerie, isolation, menuiseries, électricité, plomberie etc...) et permettra la création d'aménagements extérieurs adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite.



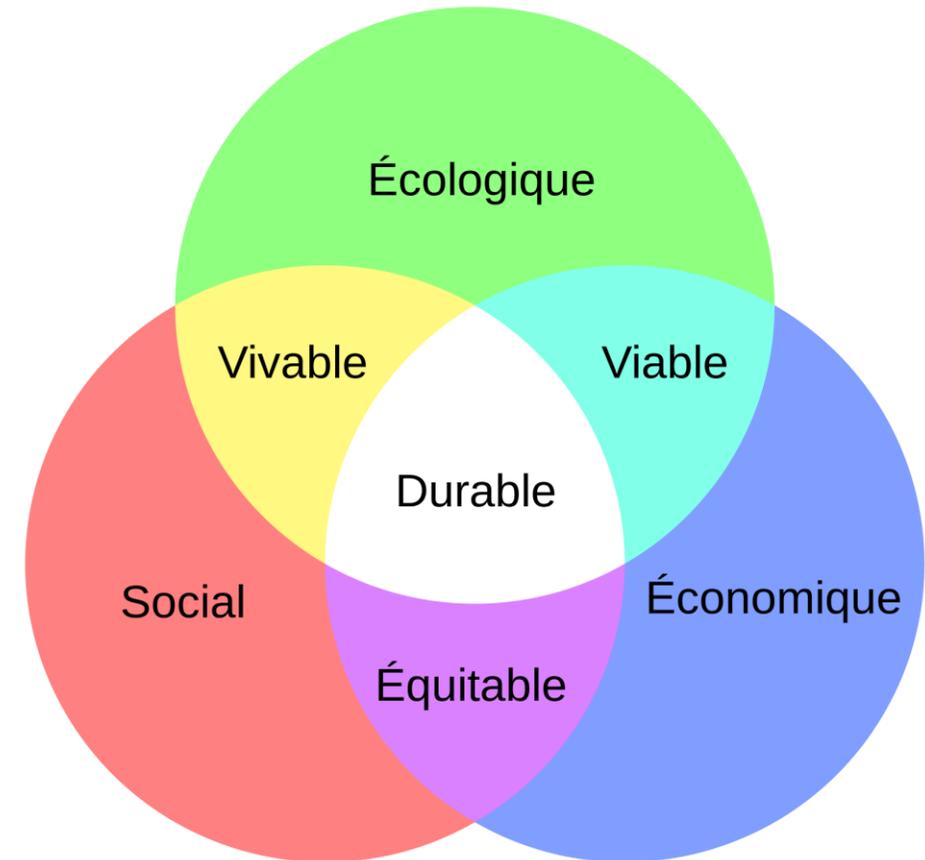
## POURQUOI DES « HEBERGEMENTS TOURISTIQUES DURABLES » ?

La définition du Développement Durable est souvent réduite à la seule notion de protection et de préservation de l'environnement.

Pourtant, la définition est bien plus large, comprenant des enjeux particulièrement ambitieux.

En 1992, le Sommet de la Terre à Rio, tenu sous l'égide des Nations unies, officialise la notion de développement durable et celle des trois piliers (économie/écologie/social) :

**un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.**



## Un projet économiquement raisonnable...

Le projet présente un réalisme économique et une pérennité, comme en témoigne le prévisionnel financier sur 5 ans présenté dans votre dossier.

Afin de s'inscrire dans le tissu économique local, le projet souhaite s'attacher le partenariat de différents acteurs du territoire pour contribuer à la fois à la réponse aux attentes de la clientèle touristique tout en concourant à des retombées sur le territoire.

- Promotion des circuits courts (fruits-légumes, savons...)
- Collaboration avec des acteurs locaux du tourisme (ex: BOBE bike pour la location de vélos)
- Accueil d'un rucher avec production de miel local
- Entretien des locaux avec une association intermédiaire, issue de l'Economie Sociale et Solidaire, créateur d'emplois de personnes en situation d'insertion sociale et professionnelle
- Contribution au développement de services mutualisés répondant aux besoins des loueurs de meublés touristiques (ex: création d'une conciergerie, service commun de blanchisserie)

## Un projet tourné vers le tourisme solidaire

Malgré son caractère touristique, le projet souhaite mener une action à vocation sociale, par la mise à disposition des meublés de tourisme à des familles modestes, dont les départs en vacances sont impossibles.

Aussi, pour chaque location, 5% des nuitées louées seront offertes au profit de familles sélectionnées par l'Unicef ou le Secours Populaire (*ex : en cas d'occupation des meublés à 50% sur l'année, 3 semaines seront offertes chaque année à ces associations pour accueillir gratuitement leurs bénéficiaires*).

## Un projet engagé dans la préservation de l'environnement

Enjeu majeur du XXI<sup>e</sup> siècle et attente de plus en plus forte du public, le projet souhaite résolument s'engager pour la préservation de l'environnement.

La réhabilitation bâtiminaire intégrera une isolation renforcée, l'utilisation de produits éco-responsables (peintures à faible émission, éclairage à LED, pierres de Saint Maximin, chaux de Boran, électroménager classé A++, chasse d'eau à double réservoir, affichages de messages éco-responsables dans les gîtes etc...).

Au quotidien de la vie du projet, le projet prévoit, notamment, le recours certifié à 100% à des énergies renouvelables pour le chauffage et l'électricité (fournisseur Planète Oui), l'installation d'un poulailler pour la réduction des déchets fermentescibles, la mise à disposition d'un local sécurisé pour les vélos ainsi que des équipements incitatifs au tri sélectif.

## QUELS LABELS POUR QUELS OBJECTIFS ?

Obtenir un label, c'est avant tout partager des valeurs communes entre hôtes et convives...

Le label « Gites de France » est reconnu par ses clients pour l'authenticité, la simplicité et le cadre naturel des hébergements proposés. Ce projet adopte ces ambitions pour proposer une expérience touristique unique, en pleine forêt.

Le label « Accueil Vélo » permettra de répondre aux besoins d'hébergements adaptés au cyclotouristes en itinérance sur la Eurovéloroute 3 « London-Paris ». Les cavaliers pourront également être accueillis (centre équestre à 200 mètres).

Le label « Valeurs PNR » partage notre intention d'un développement harmonieux, d'attachement au territoire et de préservation des patrimoines.



## Financement du projet

DEPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
TRAVAUX DE REHABILITATION	168 957,62 €	Conseil départemental de l'Oise (6,4%) - sollicité	19.000,00 €
Assistance à Maitrise d'Ouvrage	12 092,95 €	LEADER / Union Européenne (25,35%) - sollicité	75.000,00 €
Equipements intérieurs	14 779,54 €	Autofinancement (dont emprunt et valorisation acquisition immobilière / 68,25%) - obtenu	201 830,11 €
Valorisation acquisition bien immobilier (prise en charge porteur de projet)	100 000,00 €		
<b>TOTAL HT</b>	<b>295 830,11 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>295 830,11 €</b>
TVA	24 504,52 €	Autofinancement TVA	24 504,52 €
<b>TOTAL TTC</b>	<b>320 334,63 €</b>	<b>TOTAL TTC</b>	<b>320 334,63 €</b>

Les projections financières sur 5 ans, jointes au dossier présenté, font état d'un excédent annuel moyen de 15.000€ soit, en intégrant le renouvellement des équipements et les travaux courant un retour sur investissement prévu à l'horizon de 18 ans.

## Promotion du projet et outils de communication

La promotion du projet sera assurée :

- par la plateforme nationale et départementale « Gîtes de France »
  - par la création d'un site internet dédié qui assurera également la promotion des partenaires et des atouts touristiques du territoire à découvrir
  - Par des outils traditionnels, pour une diffusion locale (cartes de visite, flyers)
- 

Merci de votre attention

# GRILLE DE SÉLECTION DES PROJETS LEADER

Audition des porteurs de projet pour avis préalable

Nom :

Date : 13/09/2021

<b>Intitulé du projet</b>	Les ECO-LOGIS, hébergements touristiques durables
<b>Porteur</b>	M. Frédéric GAMBLIN

Fiche-action :  1 (patrimoine)  2 (tourisme vert)  3 (hébergement)  4 (commerce)  5 (circuits courts)  6 (coopération)

N°	Critères généraux	Note
1	<b>Le projet contribue-t-il à la stratégie locale de développement en s'inscrivant précisément dans les objectifs d'une fiche-action ?</b> (1 point / L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.)	1 / 1
2	<b>Retombées économiques du projet sur le territoire du PNR /</b> Evaluées selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Projet touristique (sauf hébergement) :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Impact sur la fréquentation du territoire (1 point)</li> <li>- Public cible extérieur au PNR (1 point)</li> </ul> </li> <li>• Autre projet :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réponse à une demande, à un besoin (1 point)</li> <li>- Effet d'entraînement sur d'autres activités du territoire (1 point)</li> </ul> </li> <li>- Création ou maintien d'au moins un emploi, création de richesses (1 point)</li> <li>- Coût raisonnable au regard des retombées attendues (1 point)</li> </ul>	1 / 1 1 / 1 1 / 1 0,5 / 1  = 3,5 / 4
3	<b>Respect de l'environnement (climat, biodiversité, ressources naturelles, paysage...)</b> Evalué selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau d'impact sur l'environnement (positif ou négatif)</li> <li>- Mesures prises (au-delà des obligations réglementaires) pour limiter les impacts négatifs</li> <li>- Valorisation ou sensibilisation auprès du public concernant la prise en compte de l'environnement</li> </ul> L'impact sera notamment jugé au regard de la charte du Parc naturel régional. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	2 / 2
4	<b>Innovation /</b> Evaluée selon les critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offre/activité rare à l'échelle du PNR, voire à l'échelle régionale</li> <li>- Mise en œuvre de concepts, procédés, méthodes, partenariats originaux</li> </ul> Une opération banale ou relevant du fonctionnement courant d'une structure obtiendra 0 point.	2 / 2
5	<b>Localisation et portée géographique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Localisation (zone de chalandise, proximité d'activités complémentaires ou au contraire concurrentes)</li> <li>- Portée géographique, rayonnement du projet (idéalement, le territoire du PNR voire au-delà)</li> </ul>	2 / 2
6	<b>Partenariats et bénéficiaires :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction du projet en concertation avec tous les partenaires concernés</li> <li>- Nombre et diversité des bénéficiaires (touristes, habitants, adaptation à tout public...)</li> </ul>	2 / 2
7	<b>Viabilité économique et qualité technique du projet</b> Ce critère sera évalué par le Comité de programmation sur la base des observations du comité technique, qui jugera de la qualité technique du projet, de sa viabilité économique le cas échéant, ainsi que du caractère raisonnable des coûts présentés. L'attribution de la note 0 à ce critère est éliminatoire.	2,5 / 3

Sous-total : 15 / 16

Bonus porteur privé (+ 2 points) : + 2 / 2

Critères spécifiques à la fiche-action / Sauf indication contraire, chaque critère est noté sur deux points.		Note
Fiche-action 1 : Valoriser économiquement le patrimoine historique, culturel, naturel et paysager	A - Intérêt patrimonial du site (référencement dans la charte du PNR ou un inventaire quelconque, citation dans une étude...) (3 points / <b>0 éliminatoire</b> ) B - Accessibilité, ouverture au public (idéalement toute l'année) (2 points) C - Supports explicatifs de qualité, en deux langues au moins (1,5 point) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, guides et référenceurs...) (1,5 point) E - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (2 points)	/3 /2 /1,5 /1,5 /2 = <b>/10</b>
Fiche-action 2 : Développer les itinéraires et activités de découverte	A - Utilisation de chemins publics et accord des communes, de l'ONF... B - Intérêt en termes de patrimoine, milieux naturels et paysages C - Document de promotion disponible en office de tourisme et sur le web D - Facilité d'accès (transports en commun...), signalisation et jalonnement E - { Pour les itinéraires : dispositions prises pour l'entretien du circuit { Pour les activités : adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional »	/2 /2 /2 /2 /2 = <b>/10</b>
✓ Fiche-action 3 : Accroître et diversifier l'offre d'hébergement rural	A - Niveau de qualité équivalent à 2 étoiles/épis/clefs minimum B - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de réservation...) C - Valorisation des sites touristiques proches et des produits locaux D - Adhésion à la marque « Valeurs Parc naturel régional » (4 points)  <b>Bonus (6 pts max.)</b> : gîte de groupe (12 p. min.) ou accueil de cavaliers (+ 4 pts), projet visant les labels Accueil vélo et/ou Tourisme et handicap (+ 2 pts / label)	2 /2 2 /2 1,5 /2 4 /4 = 9,5 /10 + 2 /6
Fiche-action 4 : Conforter une offre de services de proximité en milieu rural	A - Offre multi-services B - Utilisation ou vente de produits locaux C - Engagement dans une démarche qualité (label, charte...) D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...) E - Adaptation à une clientèle touristique ou excursionniste (horaires, informations touristiques, visibilité et accessibilité, services spécifiques...)  <b>Bonus</b> : intégration architecturale de la devanture (+ 2 points)	/2 /2 /2 /2 /2 = <b>/10</b> + <b>/2</b>
Fiche-action 5 : Favoriser les circuits courts agricoles	A - Approvisionnement et/ou vente en circuits courts de proximité (4 points) B - Qualité environnementale des produits (AB ou conversion, HVE...) C - Absence d'intermédiaire dans l'approvisionnement et/ou la vente D - Présence sur le web (site, réseaux sociaux, plateformes de référencement...)  <b>Bonus</b> : développement d'une filière inexistante sur le territoire ou d'une nouvelle activité de transformation valorisant des productions locales (+ 4 pts), projet porté par un agriculteur (ou un groupement) (+ 2 pts)	/4 /2 /2 /2 = <b>/10</b> + <b>/6</b>

**Note de base :**            /            =  $\frac{24,5}{26}$

**Note supérieure ou égale à 13** : Le projet obtient un avis favorable, éventuellement assorti de réserves et/ou recommandations.

**Bonus :**                    +            4

**Note inférieure à 13** : Le projet obtient un avis défavorable.

**NOTE FINALE :**             $\frac{26}{26}$

**Pour rappel, lors de la programmation du dossier :**

**Note ≥ 20 : 100 % du montant maximum applicable**

16 ≤ Note < 20 : 75 % du montant maximum applicable

13 ≤ Note < 16 : 50 % du montant maximum applicable

Note < 13 : projet refusé

Exceptionnellement, il peut arriver qu'un critère soit jugé inapplicable pour un projet donné. Dans ce cas, le score correspondant ne sera pas renseigné et la note totale sera ramenée sur 26 par proportionnalité.

Le maximum applicable est entendu comme le montant maximal d'aide LEADER pouvant être attribué au projet, en tenant compte :

- du montant total des dépenses éligibles retenu lors de l'instruction du dossier ;
- du taux de cofinancement du FEADER, fixé à 80 % de l'aide publique allouée au projet ;
- du taux maximum d'aide publique défini dans la fiche-action ;
- du plafond d'aide défini dans la fiche-action ;
- du régime d'aide d'État applicable et de la législation nationale en vigueur.